

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

Rapport Payne

Améliorer l'équipement de pêche au lieu de fermer les villages de la Basse Côte-Nord

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Il n'est plus question de déporter la population contre son gré et de fermer des villages sur la Basse Côte-Nord. Par ailleurs, le gouvernement du Québec devra modifier son plan quinquennal de développement des pêches sur ce territoire, afin de l'adapter aux besoins de ses 6,000 résidents pour qui l'exploitation de la mer constitue l'unique ressource.

C'est à cette constatation qu'en arrivent les auteurs du rapport Payne dans un travail de 150 pages marqué du sceau "confidentiel", dont LE SOLEIL a obtenu copie, et qui doit être incessamment déposé au Conseil des ministres par le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin.

Cette recommandation paraît d'autant importante que la Basse Côte-Nord compte 28 pour 100 des pêcheurs québécois, comparativement à 47 pour 100 en Gaspésie et seulement 12 pour 100 aux îles de la Madeleine, rapporte le document.

On découvre enfin que l'action gouvernementale devrait porter à court et à moyen terme sur les trois facteurs suivants: ouvrir une conserverie ou une usine de transformation du poisson frais et surgelé à Blanc-Sablon; consolider le centre de la Tabatière et, accessoirement, implanter un dépôt frigorifique à Kegaska; faire la promotion du métier de pêcheur, favoriser l'établissement des jeunes et assouplir certains règlements; faciliter la construction de bateaux de pêche à Kegaska même où existent déjà certaines installations.

Le rapport Payne

Au mois d'août dernier, M. David Payne dirigeait une mission d'étude sur la Basse Côte-Nord en collaboration avec M. Roland Verreault, directeur de l'antenne de l'OPDQ à Hauterive. Cette mission, formée d'une douzaine de fonctionnaires, faisait suite au colloque sur les minorités ethniques

qui s'était tenu à Sept-Îles, quelques mois auparavant.

Et Hydro-Québec?

Nulle part il n'est question du rôle que jouera Hydro-Québec au cours des 20 prochaines années dans la région, lors du harnachement d'un certain nombre de rivières de la Côte-Nord.

Pourtant, au cours des 20 prochaines

années, Hydro-Québec entend développer un potentiel hydro-électrique d'une valeur de quelque 6,500 mégawatts dans la région. Soit le quart du potentiel hydro-électrique aménageable dans l'ensemble de la Belle Province.

Les rivières retenues par Hydro-Québec sont, à partir de la Manicouagan et en se dirigeant vers l'est:

Toulouste (350 mégawatts), Sainte-Marguerite (319), Moisie (976), Magoie (355), Romaine (1,416), Aguanish (446), Natashquan (850), Musquaro (117), Olomane (310), Petit Mecatina (entre 1,684 et 2,000), Saint-Augustin (238), Saint-Paul et Bujeault (267).

Des millions en étude

Ce trou est d'autant plus important

qu'Hydro-Québec a dépensé, au cours des dernières années, des millions de dollars en études de toute sorte sur l'aménagement hydro-électrique des rivières de la Côte-Nord et sur ses conséquences dans la région tant au point de vue de l'environnement que de la problématique économique, sociale et culturelle.

Et une telle situation ne pouvait

certainement pas passer inaperçue aux yeux d'un des codirecteurs de la mission, M. Roland Verreault, puisqu'il siège notamment sur un comité interministériel formé, entre autres, de l'OPDQ et de la Conférence administrative régionale, qui a pour but d'intégrer les projets d'Hydro-Québec dans la planification gouvernementale dans la région 09 (la Côte-Nord de Tadoussac à Blanc-Sablon).

Une opération de relation publique

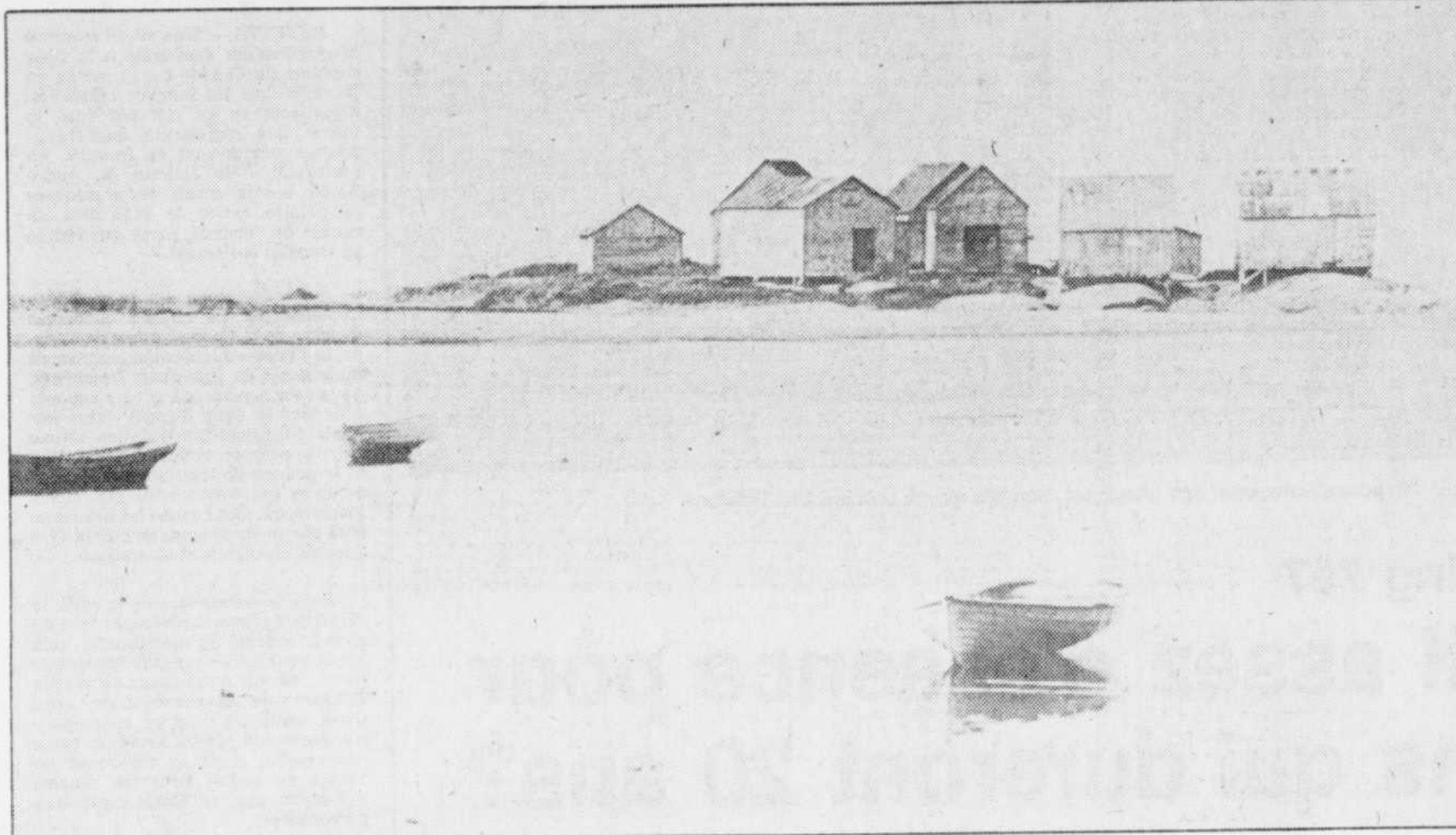
Invité à commenter le fait selon lequel la Commission Payne pouvait élaborer des stratégies de développement de la Basse Côte-Nord sans tenir compte des projets d'Hydro-Québec pour les 20 prochaines années, un porte-parole autorisé de la société d'Etat à Baie-Comeau, M. Michel Bernier, a répondu au journaliste du SOLEIL:

"Je ne sais pas et je ne comprends pas. Hydro-Québec risque d'être l'intervenant majeur dans le territoire au cours des 20 prochaines années et la Commission Payne aurait dû en tenir compte."

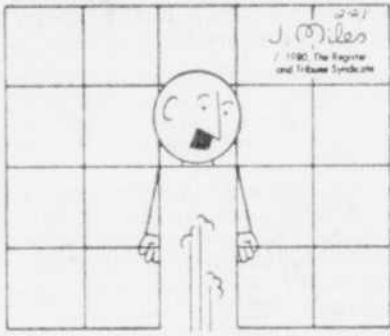
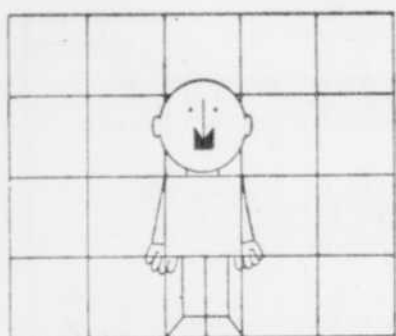
Invité à préciser, M. Michel Bernier a laissé entendre, en termes prudents, qu'une telle opération pouvait être considérée comme une opération de charme et de relation publique auprès de populations qui ont longtemps été oubliées par les différents paliers de gouvernement.

Sans vouloir s'aventurer plus avant sur ce terrain glissant parce que politique, M. Michel Bernier a fait valoir:

"Avant de consolider l'industrie des pêches sur la Basse Côte-Nord, il faudrait d'abord penser aux projets d'Hydro-Québec parce que, dès le début des travaux, vers 1984-85, sur la Romaine, bien des pêcheurs vont jeter leurs filets pour venir travailler sur les chantiers. C'est une réalité dont il faut être conscient. C'est une réalité qui pourrait bouleverser un équilibre assez fragile et dont il faudrait tenir compte."



Natashquan, l'un des villages de pêcheurs de la Basse Côte-Nord.



MONSIEUR PERKINS

PEANUTS



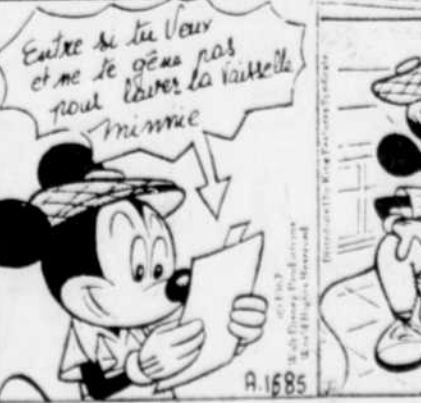
Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Chandler · Dégelis · New Richmond · Ste-Anne

en bref

Transformation d'un couvent

GRANDE-VALLEE — La municipalité de Grande-Vallée bénéficiera d'une subvention de \$15,000 dans le cadre du programme d'amélioration des équipements communautaires (PAMEC) du ministère des Affaires municipales du Québec. Cette subvention servira à transformer une ancienne école en édifice municipal.

Tour cycliste en Gaspésie

MATANE — La Gaspésie pourrait être, l'été prochain, le théâtre d'un tour cycliste organisé sous les auspices de l'Association touristique de la Gaspésie. Le tour, qui se déroulerait du 3 au 10 août, serait couru sur le parcours classique Sainte-Flavie-Sainte-Flavie. L'organisateur encore officieux de la course est M. Yvon Guillou, spécialiste du cyclisme et ancien gérant de l'équipe canadienne olympique.

Offres rejetées chez Reynolds

Les travailleurs de la Reynolds, en lock-out depuis le 3 mars, ont rejeté hier matin par bulletin secret, dans une proportion de 98,5 pour 100, les dernières propositions patronales suite aux négociations et à la conciliation des dernières semaines. De plus, selon la CSN, les travailleurs et travailleuses ont adopté unanimement une résolution demandant au comité de négociation de ne plus revenir devant l'assemblée générale décisionnelle tant et aussi longtemps que la compagnie n'aura pas déposé des offres qui renouvellent d'une manière significative, leurs revendications. Par la suite, les travailleurs ont pris par bulletin secret un vote de grève à 95,8 pour 100 afin de bien indiquer à la compagnie que même si elle levait le lock-out, les travailleurs sont déterminés à ne retourner au travail qu'avec une bonne convention collective qui répond à leurs revendications.

Inauguration d'un centre sportif

SAINT-CHARLES — La population de Saint-Charles de Bellechasse, qui a déjà souscrit généreusement pour la construction d'un centre socio-culturel et sportif, aura l'occasion de participer gratuitement, dimanche prochain, à des manifestations qui en marqueront l'inauguration. Plusieurs personnalités seront présentes à la cérémonie qui débutera à 13h et qui sera suivie d'activités sportives et d'une veillée de danse. L'immeuble est utilisé depuis janvier dernier; il contient principalement une patinoire à glace naturelle, une grande salle polyvalente et plusieurs autres locaux. Une quinzaine de personnes bénévoles y assurent l'entretien, font le ménage et travaillent au restaurant, a signalé le gérant Gervais Bernard.

Honneur à Hébert

SAINT-SOPHIE — Le ministre des Postes, M. André Ouellet, devait participer, hier soir, à une réception soulignant la mise en circulation d'un timbre-poste à l'effigie du sculpteur Louis-Philippe Hébert, de cette municipalité. Le timbre a été lancé hier à Ottawa, et souligne l'anniversaire de naissance du sculpteur.

L'école Jacques-Cartier sera rénovée

SAINT-CATHERINE — L'école Jacques-Cartier, à Sainte-Catherine de Portneuf, sera rénovée et agrandie. Les travaux devraient débuter au cours de l'été. La nouvelle a été annoncée par le directeur général de la commission scolaire de l'ancienne-Lorette, M. Marcel Demers, à la suite de la décision du gouvernement du Québec de financer le coût des travaux évalué à \$1,295,400. Il a précisé que les travaux d'agrandissement comprennent la construction d'une bibliothèque, d'un gymnase et de deux classes pour les besoins des quelque 500 élèves qui fréquentent l'école.

Hausse de taxes à Mont-Joli

MONT-JOLI — Les contribuables de Mont-Joli subiront une hausse de 10 pour 100 de leur compte de taxes d'aqueduc et d'égout, de même que de la taxe d'affaires. Le maire Jean-Louis Desrosiers a indiqué que ce relèvement correspondait à la hausse des coûts encourus par la municipalité. Le conseil municipal a par ailleurs résolu d'entreprendre des travaux de canalisation du ruisseau Lebrun au coût de \$700,000. La moitié de cette somme sera défrayée par le gouvernement du Québec.

Ilot urbain

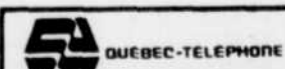
LOURDES-DU-BLANC-SABLON — La compagnie Québec Téléphone vient de reconnaître le statut d'ilot urbain à la circonscription de Brador. Cela signifie que les 308 familles domiciliées à Lourdes-du-Blanc-Sablon, Brador, Brador et Middle Bay, auront accès à des lignes directes individuelles ou à deux abonnés. Ce nouvel investissement de l'entreprise rimouskoise a nécessité des déboursés de \$80,000.

Tournée en Gaspésie

MONT-JOLI — Le groupe musical acadien Beausoleil-Broussard entreprendra dimanche une tournée qui le conduira dans cinq villes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Le groupe se rendra successivement à Mont-Joli (9 mars), Sainte-Anne-des-Monts (10 mars), Amqui (11 mars), Paspébiac (12 mars) et Rimouski (13 mars). Dans les quatre premières municipalités, le spectacle sera donné à l'école polyvalente de l'endroit, tandis qu'à Rimouski, il aura lieu au centre civique.

Québecair ajoute un 2e service quotidien

QUÉBEC — Québecair — Les Ailes du Nord ajoutent un second service quotidien Sept-Iles-Baie-Comeau. En effet, depuis le 3 mars, Québecair-Les Ailes du Nord offrent deux services quotidiens entre Baie-Comeau et Sept-Iles et vice versa. Ce nouveau service permettra désormais aux citoyens soit de Baie-Comeau ou soit de Sept-Iles de se rendre dans l'autre ville le matin d'y faire une journée de travail et de revenir à leur résidence le soir même.



QUÉBEC-TELEPHONE



M. Jean-Paul Poirier, gérant, services aux clients de Québec-Téléphone dans la région Saint-Laurent, confirme la nomination de M. Michel Bussières au poste de gérant, services aux abonnés, district de Rimouski.



M. Bussières, qui compte vingt ans d'expérience en télécommunications, s'est distingué jusqu'à maintenant dans le secteur du marketing auprès des organismes gouvernementaux et des entreprises de radio-télévision.

Vote aujourd'hui à la Lake Asbestos

Entente de principe à Black Lake

par Georges ANGERS

BLACK LAKE — Les 600 travailleurs de la Lake Asbestos, à Black Lake, se prononceront ce matin sur une entente de principe intervenue entre leurs négociateurs syndicaux et la compagnie hier matin.

Outre les clauses normatives touchant notamment les sous-traitants, la santé et la sécurité au travail ainsi que le régime de retraite, les négociateurs syndicaux ont accepté hier la quatrième offre de la compagnie touchant les salaires et les vacances.

Ainsi, les travailleurs de la Lake Asbestos, s'ils entérinent l'entente, toucheront une augmentation de \$0,30/h la première année et de 2 pour 100 la seconde, en plus de bénéficier d'une augmentation qualifiée de "boni

de vie chère" basée sur l'augmentation du coût de la vie.

Au chapitre des vacances, les travailleurs auront dorénavant droit à six semaines de vacances annuelles après 25 années de service et quatre semaines après 12 ans. Le nouveau contrat de travail est d'une durée de deux ans.

Selon le négociateur du syndicat affilié aux Métallurgistes unis d'Amérique, M. Benoit Poulin, l'entente, sur le plan économique, pourrait constituer le cadre de règlement des autres conflits actuellement en cours dans le secteur de l'amiante dans la région de Thetford Mines.

M. Poulin, qui agit également comme négociateur à la mine Bell Asbestos où quelque 450 travailleurs sont en grève depuis lundi à minuit, a cependant reconnu que cette entente à la Lake Asbestos ne signifiait pas automatiquement des règlements à court terme ailleurs, loin de là.

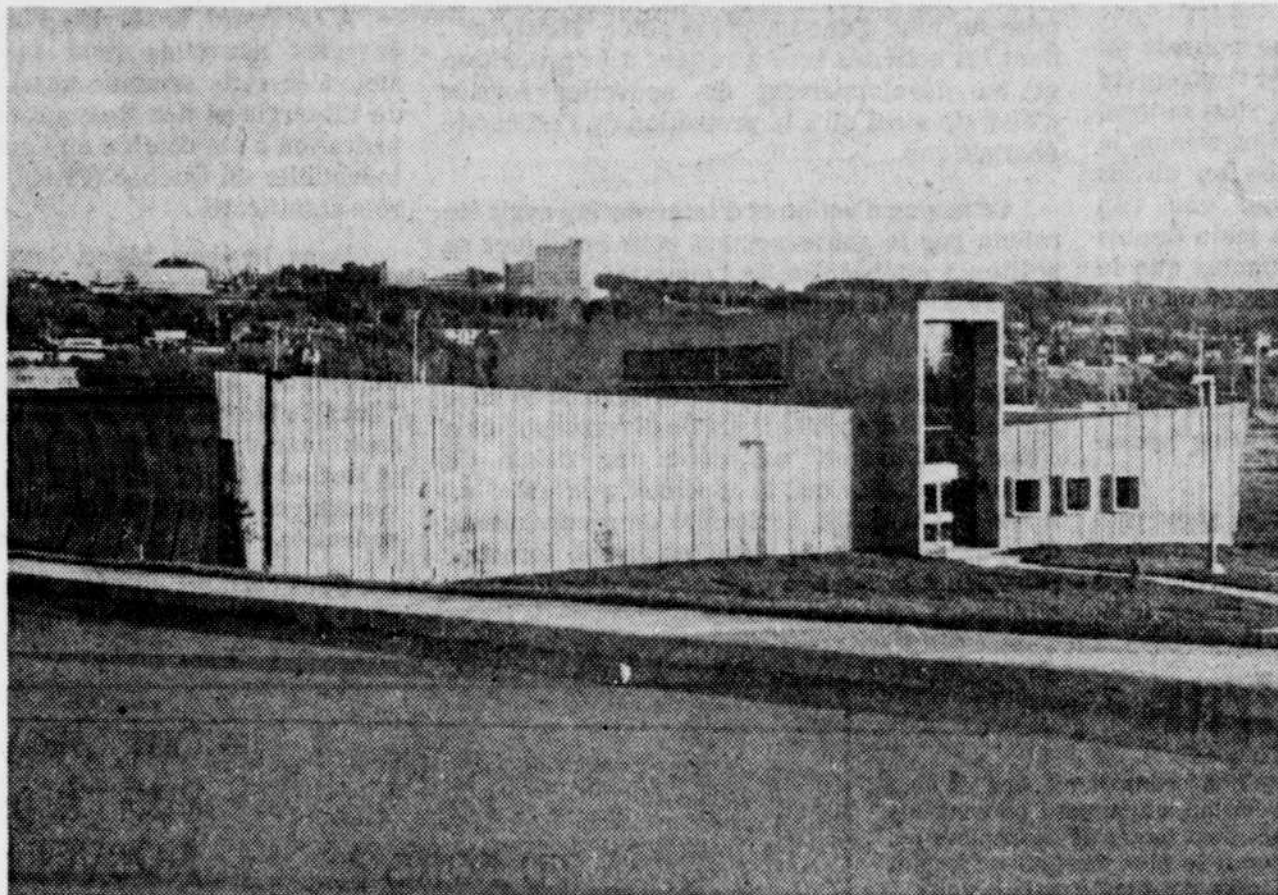
Alors que les clauses normatives ne créaient à toutes fins utiles aucun problème à la Lake Asbestos, il en va tout à fait différemment à la mine Bell ainsi qu'à la Société Asbestos, a-t-il reconnu.

A la mine Bell en effet, les relations de travail se sont à ce point détériorées depuis deux ans que les clauses normatives touchant notamment les mesures disciplinaires seront scrutées à la loupe avant que les travailleurs n'acceptent quelque entente globale que ce soit, a souligné M. Poulin.

Par ailleurs, à la Société Asbestos, c'est la semaine de travail qui risque de devenir la principale pierre d'achoppement entre les deux parties.

La compagnie, dans ses propositions, voudrait intégrer la journée du dimanche dans la semaine de travail. Cette proposition est rejetée d'emblée par les travailleurs qui n'ont jamais travaillé le dimanche, à temps régulier.

Au surplus, les questions des sous-traitants, de la santé et sécurité au travail ainsi que de la caisse de retraite sont jugées fondamentales par les 1,400 travailleurs de l'Asbestos Corporation, qui jugent l'entente à la Lake Asbestos non satisfaisante.



Musée d'archéologie de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup

Le centre d'animation et diffusion culturelles précisera sa vocation

par Réal LABERGE

RIVIERE-DU-LOUP — Selon le désir exprimé en mai dernier par l'assemblée annuelle, le Centre d'animation et de diffusion culturelles du Bas-Saint-Laurent précisera la vocation destinée à ce musée situé à Rivière-du-Loup, lors d'une réunion spéciale convoquée au centre, le mardi 11 mars.

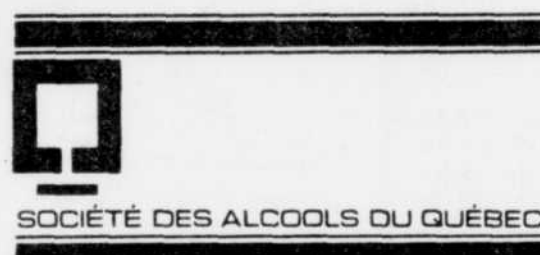
Il y a lieu de rappeler que le centre d'animation et de diffusion culturelles a d'abord été conçu et érigé en fonction d'un musée régional d'archéologie, qui a fonctionné comme tel pendant un an et demi.

Des difficultés financières ont par la suite forcé ce musée à fermer ses portes pendant 17 mois. Et c'est sous sa nouvelle appellation de Centre d'animation et de diffusion culturelles du Bas-Saint-Laurent que l'établissement a rouvert ses portes, il y a 20 mois.

L'agent d'information, Mlle Céline De Guise, a précisé au SOLEIL que le musée construit au coût de plus de \$1 million conserve toujours ses fonctions initiales, mais qu'on veut le munir d'un outil de référence.

"Le document d'orientation que nous proposerons et sur lequel les membres de la corporation auront à se prononcer, mardi soir, servira de base dans les priorités à accorder au travail quotidien", a-t-elle ajouté, en rappelant que ce musée s'inscrit toujours

dans un contexte régional, mais qu'il semble important de solliciter la participation du milieu.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET: SYSTÈME DE TÉLÉVISION EN CIRCUIT FERMÉ
DOSSIER: SP-256

Des soumissions pour la fourniture, l'installation et l'entretien d'un système complet de télévision en circuit fermé au Centre de Distribution de la Société des alcools du Québec, situé au 2900 rue Einstein, Ste-Foy, (Québec), seront reçues au plus tard à 11:00 heures (heure locale), le 24 mars 1980, par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Un versement de cinquante (\$50,00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est remboursable et est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec à l'ordre de la Société des alcools du Québec.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 Ave de Lorimier
Montréal, (Québec)
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION MONTRÉAL
7500 rue Tellier
Montréal, (Québec)
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION QUÉBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, (Québec)
G1X 3K4

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission, soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec pour une valeur de dix pour cent (10%) du montant global de la soumission, en monnaie légale du Canada, montant valide pour au moins quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité ou compensation.

VILLE DE NOTRE-DAME-DU-LAC

TEMISCOUATA

APPEL D'OFFRES

"Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et de l'Office de planification et de développement du Québec, et est mis en oeuvre avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec."

PROJET: Projet d'aqueduc et d'égout sanitaire pour la ville de Notre-Dame-du-Lac
Projet no 79-120

PROPRIÉTAIRE: Ville de Notre-Dame-du-Lac
9, rue de la Fabrique
Comté de Temiscouata, P.Q.
G0L 1X0

INGÉNIEURS: LAJOIE, PELLERIN & ASSOCIÉS LTÉE
635, Marguerite-Bourgeois
QUÉBEC (Qué.)
G1S 3V8

Des soumissions pour un projet d'aqueduc sont demandées par la Ville de Notre-Dame-du-Lac. Les documents de soumission pourront être obtenus à partir du 10 mars 1980, en s'adressant au bureau des consultants LAJOIE, PELLERIN & ASSOCIÉS LTÉE, 635, Marguerite-Bourgeois, Québec, P.Q. G1S 3V8.

Les travaux se décrivent sommairement comme suit:

- 1) Pose des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire dans la rue de l'Eglise.
- 2) Remplacement d'une conduite d'aqueduc de 100 mm par une de 200 mm.
- 3) Amélioration de la station de pompage existante et du système de chloration.
- 4) Construction d'une station de surpression.
- 5) Construction d'un réservoir de 945,000 litres.
- 6) Aménagement extérieur du réservoir et de la station de surpression.

Un dépôt de cent dollars (100\$) est exigé pour obtenir les documents de soumission. Ce montant sera remboursé si l'Entrepreneur qui a fait le dépôt présente une soumission et si ces mêmes documents sont retournés en bon état dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission, fait à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-du-Lac, ou d'un cautionnement de soumission du même montant, valide pour au moins quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être également accompagnée d'une lettre d'intention signée par un assureur reconnu attestant que le soumissionnaire, si la soumission est acceptée, obtiendra un cautionnement d'exécution d'une valeur égale à 50% du montant de sa soumission, un cautionnement concernant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux d'une valeur identique et une garantie d'entretien pour une période de deux (2) ans égale à au moins 10% du montant de la soumission.

Les soumissions devront être déposées avant 15:00 hres, heure normale, le 27 mars 1980, au bureau de l'Hôtel de Ville, au 9, rue de la Fabrique, dans la ville de Notre-Dame-du-Lac, Comté de Temiscouata. Les soumissions seront ouvertes le même jour, à 15:00 hres, heure normale, au bureau de l'Hôtel de Ville. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

CHARLES-AIME BELANGER, secr. trés.
VILLE DE NOTRE-DAME-DU-LAC



CEGEP CHICOUTIMI

APPEL D'OFFRES

PROJET: HANGAR ECOLE DE PILOTAGE ST-HONORE
PROPRIÉTAIRE: CEGEP DE CHICOUTIMI DU COLLEGE REGIONAL DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
534, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6
Téléphone: (418) 549-9520 local 288

ARCHITECTES: LEBLOND & TREMBLAY/ARCHITECTES
651 boulevard Talbot
Chicoutimi (Québec) G7H 6A5
Téléphone: (418) 549-8293

INGÉNIEURS EN STRUCTURE-MECANIQUE-ELECTRICITE ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS: TREMBLAY, RINFRET, TREMBLAY & ASSOCIES
Ingénieurs Conseils
393 rue Racine
Chicoutimi (Québec) G7H 1T2
Téléphone: (418) 549-6471

LABORATOIRE DE SONDAGE: TECHMATE INC.
41 rue Cantin
Jonquières (Québec) G7X 8S6
Téléphone: (418) 547-5719

Le Collège de Chicoutimi du Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean propriétaire demande des soumissions pour la construction d'un hangar d'avions et locaux de services à l'aéroport de St-Honoré, province de Québec.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, contre un dépôt de (\$100) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% (dix) pour cent du total de la soumission à l'ordre du propriétaire collège de Chicoutimi du C.R. du Saguenay-Lac-St-Jean, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues au Collège de Chicoutimi du C.R. du Saguenay-Lac-St-Jean, au bureau de M. Henri-Paul Côté, directeur de l'équipement local no C-108, aile "F", 534 rue Jacques-Cartier jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le vendredi 28 du mois de mars 1980 pour être ouvertes publiquement au local 120 de l'aile "F" du collège de Chicoutimi, du C.R. du Saguenay-Lac-St-Jean, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITES	MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS
— Mécanique, ventilation, chauffage	\$ (10% de la soumission)
— Electricité	\$ (10% de la soumission)
— Structure/ revêtement	\$ (10% de la soumission)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque-une des soumissions reçues.

M. Roger Demeule
Directeur général

décès et avis divers

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

FORTIER (Conrad)



Samedi, 8 mars, 16h en l'église St-Malo, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Conrad Fortier, époux de Colette Fortier. Parents et amis sont invités à y assister.

GENEST (Sarto) — Samedi le 8 mars 1980, à 11h30, en l'église Ste-Geneviève, sera chantée une messe anniversaire de M. Sarto Genest, époux de Laura Baron. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MENARD (Adrien) — Le service anniversaire de M. Adrien Menard, époux de dame Adrienne Menard, aura lieu samedi le 8 mars, à 16h, en l'église Notre-Dame-de-la-Reconnaissance, Ville Vanier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PELLETIER (Gabrielle) — Samedi, le 8 mars 1980, en l'église Notre-Dame du Chemin, à 11 heures, aura lieu le service anniversaire de dame Gabrielle Pelletier, épouse de M. Guy Pelletier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SANCHAGRI (Paula Simoneau) — Vendredi le 7 mars, à 19h15, en l'église Ancienne-Lorette, sera chantée le service anniversaire de dame Paula Simoneau, épouse de J. E. Sanchagri. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Cécile Dufour) — Samedi le 8 mars, à 10h, en l'église St-Pascal de Maizerets, sera chantée le service anniversaire de dame Cécile Dufour, épouse de feu Charles Tremblay. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

VERRET (Jean-Baptiste) — Cher époux, un an s'est écoulé depuis que tu nous as quittés. Ton souvenir demeure à jamais dans nos cœurs. Samedi le 8 mars 1980, à 16 heures, en l'église Ste-Barbasse de Lisieux, sera chantée le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Verret, époux de Marguerite Bédard. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Pour dire merci aux parents et amis, lors d'un décès, utilisez la rubrique "Cartes de remerciements" du Soleil.

760 FAVEURS OBTENUES

GRAND merci à Notre-Dame du Sacré-Coeur pour l'obtention d'une faveur obtenue avec promesse de publier.

RECONNAISSANCE, grande faveur obtenue par l'intercession de la Ste-Vierge et Pie XII. Une infirmière.

REMERCIEMENTS à Marie Reine des Cœurs pour l'obtention d'une faveur obtenue avec promesse de publier.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste
1096 avenue Cartier, 529-0739

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

Theriat & Fils
710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561

DECES ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

647-3311

télévision

CJBR (Canal 3) Rimouski

VENDREDI 7 MARS

18.00 Ce soir régional (local)
18.36 Ce soir national
19.00 A cause de mon oncle
19.30 Génies en herbe
20.00 Frédéric
20.30 Hors série: Gaston Phebus
21.31 Opinion libre
21.36 Consommateurs plus
22.00 L'enjeu
22.30 Téléjournal national et international
23.05 Téléjournal régional (local)
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Cinéma: Les bons et les méchants
01.00 Ciné-Nuit: Sangarée

SAMEDI 8 MARS

08.30 Passe-partout
09.00 Capitaine Caverne
09.30 Le club des cinq
10.00 Les héros du samedi
11.00 Albatour
11.30 Téléjeans
12.00 Odysée sous-marine de l'équipe Cousteau
13.00 Femme d'aujourd'hui
14.00 Bagatelle
15.00 Ciné-Jeunesse: "Les chevaliers du rêve"
16.30 Un regard s'arrête
17.00 La course autour du monde
18.00 Noir sur blanc
19.00 Les temps des as
20.00 La soirée du hockey: N.Y. Rangers à Montréal
22.31 Téléjournal
22.51 Nouvelles du sport
23.05 Cinéma: "Alice (ou) la dernière fugue"
01.00 Ciné-Nuit: "Le silencieux"

DIMANCHE 9 MARS

08.30 Passe-partout
09.00 Bout chou et casse-cou
09.30 Mon ami Guignol
09.45 Les pèlerins
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Les grands fleuves du monde
12.00 Magazine de la semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Initiation à la musique
14.00 L'univers des sports
15.00 D'hier à demain
16.30 Aux frontières du connu
17.00 Second regard
18.00 Hebdo dimanche
19.00 Chez Denise
19.30 Les Beaux-Dimanches
22.30 Téléjournal
22.50 Sport-dimanche
23.04 Politique provinciale: Parti libéral
23.12 Ciné-Magazine
23.43 Beaux-Arts

LUNDI 10 MARS

08.30 En mouvement
09.00 Les Oraliens
09.30 Animagerie
09.45 Une fenêtre dans ma tête
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Wickie
12.00 Un animal des animaux
13.00 Les coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 D'amour et d'eau fraîche
15.30 L'île au trésor
16.00 Bobino
16.30 Les témoins
17.00 La femme bionique

CFER (Canal 11) Rimouski-Sept-Îles

VENDREDI 7 MARS

18.00 Aujourd'hui le 7 mars
18.30 Les jannants
19.30 Au féminin pluriel
20.00 Référendum
21.00 Bonsoir le monde
22.00 La corne d'abondance
22.30 La Quotidienne
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.10 Nouvelles régionales
23.25 Programme double: "Nuit d'été"
01.00 Suite du programme double: A communiquer.

SAMEDI 8 MARS

07.57 Ouverture - O Canada
08.00 Fanfan Dédé
08.30 Fusée XL-5
09.00 Les cadets de la forêt
09.30 Poly en Tunisie
10.00 Yogi l'ours
10.30 Mantalo
11.00 Les envahisseurs
12.00 Samedi-midi
14.00 Médicin d'aujourd'hui
15.00 Gentille Alouette
16.30 Pleine nature
16.30 Femmes d'ici
16.30 Sport week-end
17.00 Les p'tits bonshommes
17.30 Les nouvelles
18.00 Et ça tourne
19.00 La route olympique
20.00 Les Grands Spectacles: "Mardi? C'est donc la Belgique"
22.15 Point d'orgue
22.30 La Quotidienne
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.10 La couleur du temps
23.25 En Pantouffles: "Isabelle de vant le plaisir"
01.00 Fin des émissions

DIMANCHE 9 MARS

07.27 Ouverture - O Canada
07.30 Ministère mondial de Rex Humbard
08.30 Fanfan Dédé
09.00 Les satelliopettes
09.30 Le monde de Monsieur Tranquille
10.00 C'était l'bon temps
11.30 2000 ans après J.-C.
12.00 Bon dimanche
14.00 Un monde à savoir
15.00 D'une politique à l'autre
15.30 Les débats de l'Assemblée nationale
16.30 Gros plan sur l'actualité
16.30 L'heure de la bonne nouvelle
17.00 Golderak
17.30 Tout un monde
17.50 Les nouvelles
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Music-hall des jeunes
19.00 Entrée libre: "La zézanie"
20.00 Gala 19e anniversaire
22.00 Regards sur le monde
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les gens qui font l'événement
23.30 Tête à tête
24.00 Fin des émissions

LUNDI 10 MARS

06.57 Ouverture - O Canada
07.00 Dessins animés
07.15 Gronio & Cie
07.45 Le 745
09.00 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.15 Les nouvelles de midi 15
12.30 Ciné-Quiz: "L'étranger de l'espace"
14.30 Janette veut savoir
15.30 L'île au trésor
16.00 Les satelliopettes
16.30 Au cœur du temps
17.30 On s'parle

CHAU (Canal 5) Carleton

SAMEDI 8 MARS

08.15 Mire et musique
08.28 Ouverture
08.30 Passe-partout
09.00 Capitaine Caverne
09.30 Le club des cinq
10.00 La petite patrie
10.30 Un animal des animaux
11.00 Développement de l'enfant
11.30 Téléjeans
12.00 Vivre et survivre
13.00 Acadiana
13.30 Justice pour tous
14.00 Bagatelle
15.00 Ciné-Jeunesse
16.30 Sport mag
17.00 Télé-Acadie
17.30 Profil
18.00 Walt Disney
19.00 Mini-Série
20.00 La soirée du hockey
22.30 Téléjournal
22.51 Nouvelles du sport
23.05 Cinéma: "Alice (ou) la dernière fugue"

DIMANCHE 9 MARS

08.15 Mire et musique
08.28 Ouverture
08.30 Passe-partout
09.00 Bout chou et casse-cou
09.30 Mon ami Guignol
09.45 Les pèlerins
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Développement de l'enfant
11.30 Télé-Acadie
11.45 UPA
12.00 Magazine de la semaine verte
13.00 Contrepatrie
13.30 2000 ans après Jésus-Christ
14.00 L'univers des sports
15.00 D'hier à demain
16.30 Génies en herbe
17.00 Second regard
18.00 Sport canadienne
19.00 Chez Denise
19.30 Les Beaux-Dimanches
22.30 Téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.04 Politique provinciale
23.12 Ciné-Magazine
23.43 Beaux-Arts: "L'infonie inachevée"

LUNDI 10 MARS

08.15 Mire et musique
08.28 Ouverture
09.00 En mouvement
09.15 Les Oraliens
09.30 Animagerie
09.45 Une fenêtre dans ma tête
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Coup d'oeil
12.00 L'événement
12.30 Les coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 D'amour et d'eau fraîche
15.30 L'île au trésor
16.00 Bobino
16.30 Les témoins
17.00 La femme bionique
18.00 Maritimes d'aujourd'hui
18.30 Ce soir - Téléjournal
18.30 Le quotidien
19.00 Le clan Beaulieu
19.30 Dominique
20.00 Terre humaine
20.30 Télé-Sélection: "L'été"
22.30 Téléjournal Nat. Inter. et Prov.
22.50 Météo
23.05 Dernière édition
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Léonard de Vinci
00.22 C'était hier.

CIMT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup

VENDREDI 7 MARS

18.00 Édition 5
18.30 Les tannants
19.30 Chips
20.00 Référendum
21.00 Bonsoir le monde
22.00 La corne d'abondance
22.30 La Quotidienne
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.10 Nouvelles régionales
23.25 Programme double: "Nuit d'été"
01.00 Suite du programme double: A communiquer.

SAMEDI 8 MARS

08.00 Fanfan Dédé
08.30 Fusée XL-5
09.00 Les cadets de la forêt
09.30 Poly en Tunisie
10.00 Yogi l'ours
10.30 Mantalo
11.00 D'une politique à l'autre
12.00 Samedi-midi
14.00 Médicin d'aujourd'hui
15.00 Votre amie Suzanne
16.30 Pleine nature
16.30 Les p'tits bonshommes
17.30 Les nouvelles
18.00 Et ça tourne
19.00 La route olympique
20.00 Les Grands Spectacles: "Mardi? C'est donc la Belgique"
22.15 Point d'orgue
22.30 La Quotidienne
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.10 La couleur du temps
23.25 En Pantouffles: "Isabelle de vant le plaisir"
01.00 Fin des émissions

DIMANCHE 9 MARS

08.30 Fanfan Dédé
09.00 Rex Humbard
10.00 C'était l'bon temps
11.30 2000 ans après Jésus-Christ
12.00 Bon dimanche
14.00 Un monde à savoir
15.00 L'administration provinciale
16.30 Informations voyage
17.00 Golderak
17.30 Toute la ville en parle
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Music-hall des jeunes
19.00 A communiquer
19.30 Hockey: Les Nordiques à Toronto
21.30 A communiquer
22.30 La Quotidienne
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Les gens qui font l'événement
23.30 Les chemins de l'inconnu
24.00 Les incorribles

LUNDI 10 MARS

08.55 O Canada
09.00 En mouvement
09.15 Les Oraliens
09.30 Animagerie
09.45 Une fenêtre dans ma tête
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Wickie
12.00 Un animal des animaux
12.30 Les coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 D'amour et d'eau fraîche
15.30 L'île au trésor
16.00 Bobino
16.30 Les témoins
17.00 Jésus de Nazareth

CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup

VENDREDI 7 MARS

18.00 Manchettes nationales et régionales
18.10 Ce soir - Régional
18.28 Nouvelles du sport
18.34 Résumé des émissions de la soirée
18.36 Actualités nationales
19.00 A cause de mon oncle
19.30 Génies en herbe
20.00 Frédéric
20.31 Hors-Série: "Gaston Phebus"
21.30 Opinion libre
21.31 Manchettes du téléjournal
21.36 Consommateurs plus
22.00 L'enjeu
22.30 Téléjournal Nat. et Inter.
22.50 Météo
23.05 Téléjournal régional
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Cinéma: "Les bons et les méchants"
01.00 Ciné-Nuit: "Sangarée"

SAMEDI 8 MARS

08.25 O Canada
08.30 Passe-partout
09.00 Bout chou et casse-cou
09.30 Le club des cinq
10.00 Les héros du samedi
11.00 Albatour
11.30 Téléjeans
12.00 Odysée sous-marine de l'équipe Cousteau
13.00 Femme d'aujourd'hui
14.00 Bagatelle
15.00 Ciné-Jeunesse
16.30 Un regard s'arrête
17.00 La course autour du monde
18.00 Noir sur blanc
19.00 Le temps des as
20.00 La soirée du hockey: New York (Rangers) à Montréal
22.31 Téléjournal
22.52 Nouvelles du sport
23.01 Cinéma: "Alice ou la dernière fugue"
01.00 Ciné-Nuit: "Le silencieux"

DIMANCHE 9 MARS

08.25 O Canada
08.30 Passe-partout
09.00 Bout chou et casse-cou
09.30 Mon ami Guignol
09.45 Les pèlerins
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Les grands fleuves du monde
12.00 Magazine de la semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Initiation à la musique
14.00 Univers des sports
15.00 D'hier à demain: "La Volga"
16.30 Aux frontières du connu
17.00 Second regard
18.00 Hebdo dimanche
19.00 Chez Denise
19.31 Les Beaux-Dimanches: 1) Faut voir ça - 2) L'Observateur - 3) L'homme à la musique
22.30 Téléjournal
22.50 Sport dimanche
23.04 Politique provinciale
23.12 Ciné-Magazine
23.43 Beaux-Arts: "L'infonie inachevée"

LUNDI 10 MARS

07.00 Dessins animés
07.15 Gronio et Cie
07.45 Le 745
09.00 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 En dinant
12.00 Ciné-Quiz: "L'étranger de l'espace"
14.30 Janette veut savoir
15.30 Les joyeux naufragés
16.00 Les satelliopettes
16.30 Au cœur du temps
17.30 Les p'tits bonshommes

CSGAT (Canal 9) Matane

VENDREDI 7 MARS

18.00 Nouvelles nationales
18.28 Nouvelles du sport
18.36 Actualités nationales
19.00 A cause de mon oncle
19.30 Génies en herbe
20.00 Frédéric
20.31 Hors-Série: "Gaston Phebus"
21.30 Opinion libre
21.36 Consommateurs plus
22.00 L'enjeu
22.30 Téléjournal national
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Cinéma: "Les bons et les méchants"
01.00 Ciné-Nuit: "Sangarée"

SAMEDI 8 MARS

08.30 Passe-partout
09.00 Capitaine Caverne
09.30 Le club des cinq
10.00 Les héros du samedi
11.00 Albatour
11.30 Téléjeans
12.00 Odysée sous-marine: Cousteau
13.00 Femme d'aujourd'hui
14.00 Bagatelle
15.00 Ciné-Jeunesse
16.30 Un regard s'arrête
17.00 La course autour du monde
18.00 Noir sur blanc
19.00 Le temps des as
20.00 La soirée du hockey
22.31 Téléjournal
22.51 Nouvelles du sport
23.05 Cinéma: "Alice"
01.00 Ciné-Nuit: "Le silencieux"

DIMANCHE 9 MARS

08.30 Passe-partout
09.00 Bout chou et Casse-cou
09.30 Mon ami Guignol
09.45 Les pèlerins
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Les grands fleuves du monde
12.00 Magazine de la semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Initiation à la musique
14.00 Univers des sports
15.00 D'hier à demain
16.30 Aux frontières du connu
17.00 Second regard
18.00 Hebdo dimanche
19.00 Chez Denise
19.31 Les Beaux-Dimanches: 1ère partie: Faut voir ça. 2e partie: L'observateur. 3e partie: L'homme et la musique
22.30 Téléjournal
22.50 Sport dimanche
23.04 Politique provinciale: Parti libéral
23.12 Ciné-Magazine
23.43 Beaux-Arts: L'infonie inachevée

LUNDI 10 MARS

09.00 En mouvement
09.15 Les Oraliens
09.30 Animagerie
09.45 Une fenêtre dans ma tête
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Wickie
12.00 Un animal des animaux
12.30 Les coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 D'amour et d'eau fraîche
15.30 L'île au Trésor
16.00 Bobino
16.30 Les témoins
17.00 La femme bionique

Condition féminine: l'Education tire de la patte, mais avance

par Raymond GIROUX

Le ministère de l'Éducation, un des principaux artisans de la future déséxiation de la société québécoise, n'a toujours pas le mentalité "condition féminine", mais il a présenté, pour la première fois, un échancier de son action dans le domaine.

Dans un bilan qu'elle présentait aux médias d'information, hier, Mme Lise Payette constatait en effet "combien il est long d'entrer les considérations relatives à la condition féminine dans la machine de l'Éducation".

Le cas des volumes scolaires est cependant fort avancé, et le ministère n'autorise déjà plus la distribution dans les classes de nouveaux livres à caractère sexiste.

Mais le travail du MEQ ne peut se faire qu'avec la collaboration des enseignants qui

doivent eux-mêmes changer leur attitude, soutient le ministre d'État à la condition féminine.

Le bilan de l'action gouvernementale en matière de condition féminine fait d'ailleurs état des grandes lignes du cheminement des 12 ministères directement touchés par les recommandations d'Égalité et d'Indépendance, la politique proposée il y a 16 mois par le Conseil du statut de la femme.

Ministères en revue

Du côté des Affaires sociales, le MAS devait tenir compte de plus du tiers des recommandations de ce document, et Mme Payette estime que "ce ministère s'est impliqué et s'implique encore dans la réalisation de la politique d'ensemble", encore que les aspects santé physique et maternité aient reçu plus d'attention que la santé mentale, par exemple.

Quant aux services de garde, la ministre roit qu'on se dirige inéluctablement vers un régime complet et gratuit, mais elle ne peut absolument pas préciser quand. Elle dit toutefois qu'il faudra essayer la nouvelle loi

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les cinq jours de la 3e publication du présent avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585, Boul. Charest est, Québec.

Aimé Chartrand
Ste-Agathe de Lotbinière
(Ann.)

Avis

Deuxième publication

PRENEZ AVIS que Les Entreprises Routières Juveniles Ltee Sept-Îles s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-506-936-001 pour la région 03 à M. Luc Laflamme Ste-Agathe de Lotbinière. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les cinq jours de la 3e publication du présent avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585, Boul. Charest est, Québec.

Les Entreprises Routières Juveniles Ltee Sept-Îles, P.Q.

Deuxième publication

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que Autobus Lachance Inc., requérante cédante s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander l'autorisation de transférer tous les services de transport en commun qu'elle détient, portant le numéro Q-000087 à Autobus Fortin & Poulin Inc., requérante cessionnaire.

Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585, Boul. Charest est, Québec, dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis.

QUEBEC, le 4 mars 1980.

BHERER, BERNIER, COTE, OUELLET, HOULE, CANTIN & POLIQUIN

Procureurs de la requérante

Troisième publication

PRENEZ AVIS que "Marché St-Norbert Inc." s'adressera à la Commission des Transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis spécial visant à l'autorisation à donner le service de transport suivant:

"TRANSPORT RESTREINT - SERVICE À LA CLIENTÈLE"

a) Service local - Cap-Chat et tout endroit situé dans les limites ne dépassant pas 5 milles des limites de la Ville de Cap-Chat, pour le transport de marchandises vendues par le Marché St-Norbert.

b) Transport restreint - route restreinte-service longue distance - de Cap-Chat aux camps de bûcherons situés dans les concessions forestières sur une distance approximative de 70 milles pour le transport de marchandises vendues par le Marché St-Norbert.

De plus, PRENEZ AVIS, que tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la 3e parution dans le journal (Le Soleil).

VENTE À L'ENCAN

D'ORDRE DE:

DUPONT ROY GINGRAS & BRIERE, avocats 201, Grande-Allee est, Québec

SUJET: Dans la faillite d'Air Camera Ltée

Avons instructions de vendre par encan public, sans aucune réserve, selon la loi, en deux blocs séparément, à savoir:

1) Vente d'un avion CESSNA, enregistré sous le numéro CF-XBX, modèle L19 (civil 305-A), numéro 22709.

2) Une paire de skis-roues hydroaériques.

ENDROIT DE LA VENTE:

Pour le premier bloc: 845, Chemin Belair, St-Jean-Christophe.

Pour le deuxième bloc: 1450, Carré Ducloux, Québec.

DATE DE LA VENTE:

Le mardi 25 mars 1980 à 10:00 heures pour le premier bloc et à 11:30 pour le deuxième bloc.

CONDITIONS: comptant - chèque certifié.

Pour voir les objets en vente, communiquer avec M. André Champagne, 653-4513.

René P. Soucy,

encanteur licencié,

évaluateur-liquidateur,

St-Foy, P.Q.</

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

SODEQ Beauce-Appalaches est fortement sollicitée

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Depuis le début de la présente année, la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches a reçu 16 demandes d'investissements pour des montants se totalisant à près de \$1 million.

C'est ce qu'a révélé, hier, au SOLEIL, M. Pierre-André Pomerleau, directeur général de cette première Société de développement de l'entreprise québécoise qu'est SODEQ Beauce-Appalaches, en précisant que les deux principales raisons qui justifient cet intérêt pour la SODEQ sont:

— le fait que les taux d'intérêt

soient élevés amène les entrepreneurs à désirer davantage de capital-actions, ce qui leur permet d'avoir plus de liquidité pour de meilleurs profits;

— et que la SODEQ a comme investisseurs quelques institutions financières, ce qui facilite aux entrepreneurs les contacts et les relations avec le gouvernement par le biais de la SODEQ et les prêteurs.

Tout en expliquant que la SODEQ Beauce-Appalaches n'est pas là pour faire des sauvetages, mais bien pour réaliser de bons placements, M. Pierre-André Pomerleau a tenu à dire "qu'il y a avantage pour la SODEQ de

faire des investissements dans des entreprises qui ont une situation financière positive et des promesses de croissance intéressantes".

2e émission d'actions

En ce qui regarde la vente de la deuxième émission d'actions de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches, d'un montant de \$22 millions, M. Pomerleau fit savoir "qu'il sera en mesure d'annoncer très bientôt l'achat de toutes les actions non échangées par une importante institution financière canadienne".

Toutefois, M. Pierre-André Pomerleau a tenu à rappeler "que les

investissements des institutions financières représenteront toujours moins de 50 pour 100 des actions émises".

Pour ce qui regarde la vente de la deuxième émission d'actions de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches, il s'agit de la vente de 2 millions d'actions ordinaires à \$1.10 l'action dont le lancement de la campagne de souscription et de vente eut lieu en novembre dernier.

On rappelle qu'au cours de l'été 1978, la SODEQ Beauce-Appalaches s'était vu accorder un capital autorisé de 5 millions d'actions ordinaires et que la vente de la première émission d'actions en septembre 1978 s'était totalisée à \$1 million.

Les investisseurs

Selon M. Pierre-André Pomerleau, "la SODEQ Beauce-Appalaches est la

seule entreprise du genre dont les investisseurs proviennent de toutes les régions du Québec".

Ce qui a amené le directeur général de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches d'affirmer "que la vente de la première émission d'actions a donné les résultats suivants: 49 pour 100 des actionnaires particuliers étaient de la région de Saint-Georges, 27 pour 100 de la région de Sainte-Marie, 12 pour 100 de la région de Lac-Etchemin, 3 pour 100 de la Rive-Sud de Québec, 8 pour 100 de la ville de Québec, et 1 pour 100 de la ville de Montréal".

En ce qui regarde la vente de la deuxième émission d'actions de la SODEQ Beauce-Appalaches, M. Pomerleau a tenu à préciser qu'à date les résultats sont les suivants: 21 pour 100

des actions ont été acquises par des particuliers de Saint-Georges, 10 pour 100 par des gens de Sainte-Marie, 5 pour 100 de Lac-Etchemin, 9 pour 100 par des personnes de la Rive-Sud de Québec, 22 pour 100 par des résidents de la ville de Québec, 19 pour 100 par des gens de Montréal et 14 pour 100 par des citoyens des autres régions du Québec.

Ceci démontre l'intérêt manifesté par les gens du Québec à l'endroit de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches, ajoute Pierre-André Pomerleau, tout en mentionnant "qu'au niveau des actions souscrites dans la deuxième émission d'actions, quelque 300 nouveaux actionnaires se sont procurés en moyenne pour \$2,600 d'actions et qu'avec la vente de cette deuxième émission d'actions, aujourd'hui, la SODEQ Beauce-Appalaches compte 750 actionnaires".



Bientôt le temps des sucres

Brochure sur les "Cabanes à sucre" parue dans la Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Avec l'arrivée prochaine du printemps et de la saison des sucres, l'Association touristique Beauce-Appalaches (ATBA) a procédé, cette semaine, au lancement d'une brochure de 24 pages intitulée "Cabanes à sucre" Beauce-Appalaches 1980, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Sainte-Marie de Beauce.

Cette brochure "Cabanes à sucre", au dire de M. Pierre Giguère, respon-

sable du développement à l'ATBA, "constitue un répertoire détaillé et précis des cabanes à sucre ouvertes au public dans la vaste région Beauce-Appalaches".

Il s'agit d'une liste des producteurs de sirop d'érable intéressés à recevoir des gens à leur cabane à sucre, au nombre de 106 érablières réparties dans les comtés de Beauce, Lotbinière, Lévis, Bellechasse, Dorchester, Montmagny et L'Islet.

Au terme de son exposé, M. Giguère fit savoir que la brochure "Cabanes à sucre" Beauce-Appalaches 1980 sera distribuée à la grandeur du Québec, de même qu'à l'extérieur de la province, dans les maisons du tourisme de la Direction générale du tourisme à Québec, à la maison du Québec à Terre des Hommes, dans les différents salons et expositions de Montréal et Québec, ainsi que dans les kiosques d'information touristique et aux agences de voyages.

UPA de la Feuille d'Érable

L'agriculture doit être sur le même pied que les autres secteurs

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le Syndicat de l'UPA de la Feuille d'Érable désire que le gouvernement du Québec s'implique financièrement dans le service de protection de l'environnement agricole, comme il le fait largement avec l'industrie ou les municipalités.

C'est le vœu exprimé par quelque 100 producteurs agricoles du Syndicat de l'UPA de la Feuille d'Érable, à l'assemblée générale annuelle de cet organisme, tenue dernièrement, à Sainte-Agathe de Lotbinière.

Ce qu'on reproche au gouvernement, firent remarquer des participants, "c'est que le gouvernement s'entête à traiter l'agriculture différemment des autres secteurs d'activités quand il s'agit de financer le service de protection de l'environnement".

Et dire que depuis plusieurs années, les agriculteurs demandent que les règlements sur la protection de l'environnement, qui s'appliquent aux exploitations de production animale soient bien adaptés à l'activité agricole qui s'y pratique et que le financement des installations nécessaires à la mise en place de ces règlements soit de responsabilité collective, ajouta un porte-parole de l'UPA de la Feuille d'Érable.

Devant une telle impasse, les participants firent savoir aux dirigeants de l'UPA "qu'ils sont déterminés à tout mettre en œuvre pour obtenir satisfaction à leurs demandes au cours de la présente année".

Autres décisions

Fortes de l'appui du congrès général de l'UPA de décembre dernier, les épouses des agriculteurs de l'UPA de la Feuille d'Érable précéderont à leurs

maris, la place qu'elles veulent occuper à la fois dans l'entreprise agricole et dans l'UPA.

A cet effet, les épouses des agriculteurs de l'UPA de la Feuille d'Érable désirent faire reconnaître dans les faits, leurs droits de travailleuses agricoles et de copropriétaires de l'entreprise.

Aussi, ces épouses sont d'accord qu'on leur accorde un salaire, l'identification conjointe de l'entreprise agricole et le droit de vote du mari transférable à l'épouse lors d'assemblées décisionnelles de l'UPA.

De plus, les producteurs agricoles autoriseront le conseil d'administration de l'UPA de la Feuille d'Érable, d'organiser deux réunions générales d'informations, dont l'une traitera du dossier du service de protection de l'environnement et l'autre de la fiscalité agricole.



Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

en bref

Transformation d'un couvent

GRANDE-VALLEE — La municipalité de Grande-Vallée bénéficiera d'une subvention de \$15,000 dans le cadre du programme d'amélioration des équipements communautaires (PAMEC) du ministère des Affaires municipales du Québec. Cette subvention servira à transformer une ancienne école en édifice municipal.

Tour cycliste en Gaspésie

MATANE — La Gaspésie pourrait être, l'été prochain, le théâtre d'un tour cycliste organisé sous les auspices de l'Association touristique de la Gaspésie. Le tour, qui se déroulerait du 3 au 10 août, serait couru sur les parcours classiques Sainte-Flavie—Sainte-Flavie. L'organisateur encore officieux de la course est M. Yvon Guillois, spécialiste du cyclisme et ancien gérant de l'équipe canadienne olympique.

Offres rejetées chez Reynolds

Les travailleurs de la Reynolds, en lock-out depuis le 3 mars, ont rejeté hier matin par bulletin secret, dans une proportion de 98,5 pour 100, les dernières propositions patronales suite aux négociations et à la conciliation des dernières semaines. De plus, selon la CSN, les travailleurs et travailleuses ont adopté unanimement une résolution demandant au comité de négociation de ne plus revenir devant l'assemblée générale décisionnelle tant et aussi longtemps que la compagnie n'aura pas déposé des offres qui ne rencontrent d'une manière significative, leurs revendications. Par la suite, les travailleurs ont pris par bulletin secret un vote de grève à 95,8 pour 100 afin de bien indiquer à la compagnie que même si elle levait le lock-out, les travailleurs sont déterminés à ne retourner au travail qu'avec une bonne convention collective qui répond à leurs revendications.

Inauguration d'un centre sportif

SAINT-CHARLES — La population de Saint-Charles de Bellechasse, qui a déjà soutenu généreusement pour la construction d'un centre socioculturel et sportif, aura l'occasion de participer gratuitement, dimanche prochain, à des manifestations qui en marqueront l'inauguration. Plusieurs personnalités seront présentes à la cérémonie qui débutera à 13h et qui sera suivie d'activités sportives et d'une veillée de danse. L'immeuble est utilisé depuis janvier dernier; il contient principalement une patinoire à glace naturelle, une grande salle polyvalente et plusieurs autres locaux. Une quinzaine de personnes bénévoles s'assurent l'entretien, font le ménage et travaillent au restaurant, a signalé le gérant Gervais Bernard.

Honneur à Hébert

SAINT-SOPHIE — Le ministre des Postes, M. André Ouellet, devait participer, hier soir, à une réception soulignant la mise en circulation d'un timbre-poste à l'effigie du sculpteur Louis-Philippe Hébert, de cette municipalité. Le timbre a été lancé hier à Ottawa, et souligne l'anniversaire de naissance du sculpteur.

L'école Jacques-Cartier sera rénovée

SAINT-CATHERINE — L'école Jacques-Cartier, à Sainte-Catherine de Portneuf, sera rénovée et agrandie. Les travaux devraient débuter au cours de l'été. La nouvelle a été annoncée par le directeur général de la commission scolaire de l'ancienne-Lorette, M. Marcel Demers, à la suite de la décision du gouvernement du Québec de financer le coût des travaux évalué à \$1,295,400. Il a précisé que les travaux d'agrandissement comprennent la construction d'une bibliothèque, d'un gymnase et de deux classes pour les besoins des quelque 500 élèves qui fréquentent l'école.

Hausse de taxes à Mont-Joli

MONT-JOLI — Les contribuables de Mont-Joli subiront une hausse de 10 pour 100 de leur compte de taxes d'aqueduc et d'égout, de même que de la taxe d'affaires. Le maire Jean-Louis Desrosiers a indiqué que ce relèvement correspondait à la hausse des coûts encourus par la municipalité. Le conseil municipal a par ailleurs résolu d'entreprendre des travaux de canalisation du ruisseau Lebrun au coût de \$700,000. La moitié de cette somme sera défrayée par le gouvernement du Québec.

Ilot urbain

LOURDES-DU-BLANC-SABLON — La compagnie Québec Téléphone vient de reconnaître le statut d'ilot urbain à la circonscription de Brador. Cela signifie que les 308 familles domiciliées à Lourdes-du-Blanc-Sablon, Blanc-Sablon, Brador et Middle Bay, auront accès à des lignes directes individuelles ou à deux abonnés. Ce nouvel investissement de l'entreprise rimouskoise a nécessité des déboursés de \$80,000.

Tournée en Gaspésie

MONT-JOLI — Le groupe musical acadien Beausoleil-Broussard entreprendra dimanche une tournée qui le conduira dans cinq villes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Le groupe se rendra successivement à Mont-Joli (9 mars), Sainte-Anne-des-Monts (10 mars), Amqui (11 mars), Paspébiac (12 mars) et Rimouski (13 mars). Dans les quatre premières municipalités, le spectacle sera donné à l'école polyvalente de l'endroit, tandis qu'à Rimouski, il aura lieu au centre civique.

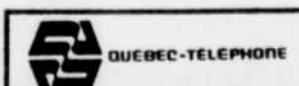
Accord au sujet de travaux publics, à Château-Richer

par GÉRALD OUELLET

CHATEAU-RICHER — Le ministère des Transports du Québec et la ville de Château-Richer ont signé, hier après-midi, un protocole d'entente pour la refecton de l'avenue Royale (route 360) entre la rue Côté et la rue Laplante, sur une distance de 3 km. Ces travaux nécessiteront des investissements de l'ordre de \$386,200 de la part du ministère des Transports du Québec.

Cette entente permettra

également à la ville de Château-Richer d'effectuer des travaux de voirie, d'aqueduc et d'égout dans le centre-ville qui nécessiteront des investissements de l'ordre de \$3,4 millions. Le ministère des Affaires municipales participera à ces travaux.



M. Jean-Paul Poirier, gérant, services aux clients de Québec-Téléphone dans la région Saint-Laurent, confirme la nomination de M. Michel Bussièrres au poste de gérant, services aux abonnés, district de Rimouski.

M. Bussièrres, qui compte vingt ans d'expérience en télécommunications, s'est distingué jusqu'à maintenant dans le secteur du marketing auprès des organismes gouvernementaux et des entreprises de radio-télévision.



Le Comité de financement pour la recherche sur le diabète ainsi que Monsieur André Paillé, animateur bien connu des ondes de la Vieille Capitale, vous rappellent que 200,000 diabétiques au Québec comptent sur votre générosité jusqu'au 13 mars, durant la campagne de souscription.

Vote aujourd'hui à la Lake Asbestos

Entente de principe à Black Lake

par Georges ANGERS

BLACK LAKE — Les 600 travailleurs de la Lake Asbestos, à Black Lake, se prononcent ce matin sur une entente de principe intervenue entre leurs négociateurs syndicaux et la compagnie hier matin.

Outre les clauses normatives touchant notamment les sous-traitants, la santé et la sécurité au travail ainsi que le régime de retraite, les négociateurs syndicaux ont accepté hier la quatrième offre de la compagnie touchant les salaires et les vacances.

Ainsi, les travailleurs de la Lake Asbestos, s'ils entendent l'entente, toucheront une augmentation de \$0,30/h la première année et de 2 pour

100 la seconde, en plus de bénéficier d'une augmentation qualifiée de "boni de vie chère" basée sur l'augmentation du coût de la vie.

Au chapitre des vacances, les travailleurs auront dorénavant droit à six semaines de vacances annuelles après 25 années de service et quatre semaines après 12 ans. Le nouveau contrat de travail est d'une durée de deux ans.

Selon le négociateur du syndicat affilié aux Métallurgistes unis d'Amérique, M. Benoît Poulin, l'entente, sur le plan économique, pourrait constituer le cadre de règlement des autres conflits actuellement en cours dans le secteur de l'amianté dans la région de Thetford Mines.

M. Poulin, qui agit également comme négociateur à la mine Bell Asbestos où quelque 450 travailleurs sont en grève depuis lundi à minuit, a cependant reconnu que cette entente à la Lake Asbestos ne signifiait pas automatiquement des règlements à court terme ailleurs, loin de là.

Alors que les clauses normatives ne créaient à toutes fins utiles aucun problème à la Lake Asbestos, il en va tout à fait différemment à la mine Bell ainsi qu'à la Société Asbestos, a-t-il reconnu.

À la mine Bell en effet, les relations de travail se sont à ce point détériorées depuis deux ans que les

clauses normatives touchant notamment les mesures disciplinaires seront scrutées à la loupe avant que les travailleurs n'acceptent quelque entente globale que ce soit, a souligné M. Poulin.

Par ailleurs, à la Société Asbestos, c'est la semaine de travail qui risque de devenir la principale pierre d'achoppement entre les deux parties.

La compagnie, dans ses propositions, voudrait intégrer la journée du dimanche dans la semaine de travail. Cette proposition est rejetée d'emblée par les travailleurs qui n'ont jamais travaillé le dimanche, à temps régulier.

Au surplus, les questions des sous-traitants, de la santé et sécurité au travail ainsi que de la caisse de retraite sont jugées fondamentales par les 1,400 travailleurs de l'Asbestos Corporation, qui jugent l'entente à la Lake Asbestos non satisfaisante.

L'enfouissement sanitaire accepté par 11 municipalités de Portneuf

par Raymond GAGNE

Onze municipalités de la partie est du comté de Portneuf signeront, ce soir, à 20h, au centre paroissial du village de Port-Rouge, un protocole d'entente relatif à l'enfouissement des ordures ménagères.

Par cette entente d'une durée de 10 ans renouvelable, les municipalités de Fossambault-sur-le-Lac, Sainte-

Catherine, Shannon, Cap-Santé, Donnacona, Neuville, Pointe-aux-Trembles, Saint-Basile paroisse et St-Basile village, Sainte-Jeanne de Port-Rouge et le village de Port-Rouge s'engageront à entretenir et défrayer le coût d'un service régional de cueillette des ordures ménagères et des déchets provenant des commerces et de procéder à leur enfouissement sur un terrain acquis et destiné à cette fin

dans les limites de la municipalité de Sainte-Jeanne de Port-Rouge.

Ce nouveau service sera dispensé à une population équivalente à 38,894 personnes ainsi évaluée; 22,685 résidents d'unités familiales et 16,000 représentées par les commerces.

Le tonnage annuel qui sera manipulé, transporté et enfoui représentera globalement 19,000 tonnes-année, soit environ une demi-tonne par individu.

Le budget prévu aux fins de l'opération du service a été établi à \$79,732 ou \$2,05 par personne, ou encore \$4,10 la tonne.

Chacune des onze municipalités contribuera aux coûts du service au prorata de leur population respective.

Au moment où l'étude du projet fut amorcée, douze municipalités avaient été approchées. Il n'en reste que onze parce que Ville de Lac-Saint-Joseph a cru devoir retirer sa participation. On entrevoyait qu'elle s'intégrerait plutôt à un autre regroupement qui comprendra cette fois la ville de Saint-Raymond et les municipalités du centre et du nord du comté de Portneuf.

Américains heureux de leur séjour au Québec

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES — Des adieux émouvants ont marqué le départ des 24 étudiants de la Californie à l'issue de leur voyage d'échange avec les élèves du secteur ouest de la région de Portneuf, dans le cadre du projet CALIBEC (Californie-Québec).

Après 14 jours en territoire québécois, les jeunes Californiens retournaient chez eux, afin de se préparer à recevoir les 30 étudiants et étudiantes de la région qui iront les visiter le mois prochain.

Toutefois, c'est avec un bagage de connaissances nouvelles sur le peuple et la vie québécoise que les jeunes Américains ont réintégré leur pays. Et ces connaissances étaient vivement démontrées par les allocutions prononcées par quelques-uns de ceux-ci, en français, s'il vous plaît. Et pourtant, lors de leur arrivée, ces Californiens ne connaissaient pas beaucoup la langue française.

Au nom de leurs collègues, Gail Ruda et Kent Hilen ont remercié les jeunes et la population de Portneuf pour leur accueil chaleureux.

Pour la responsable, Mme Beverly Cancannon, cet premier échange devrait être le début d'une tradition entre la Californie et le Québec. Dans un français remarquable, elle a qualifié d'inoubliable cette visite en terre québécoise. "Nous espérons que cette visite n'est qu'un départ et que les

mesures seront prises pour que se poursuive un tel échange", a-t-elle dit.

Au cours de la soirée, il y eut échange de souvenirs et les Californiens sont repartis avec une magnifique murale pour l'école de Redwood, en Californie. Un succès attribuable à la collaboration des organismes, des parents, des hommes d'affaires, des autorités scolaires et, surtout, du travail acharné des élèves du secteur ouest de Portneuf.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET: SYSTÈME DE TÉLÉVISION EN CIRCUIT FERMÉ DOSSIER: SP-256

Des soumissions pour la fourniture, l'installation et l'entretien d'un système complet de télévision en circuit fermé au Centre de Distribution de la Société des alcools du Québec, située au 2900 rue Einstein, Ste-Foy, (Québec), seront reçues au plus tard à 11:00 heures (heure locale), le 24 mars 1980, par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Un versement de cinquante (\$50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est remboursable et est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec à l'ordre de la Société des alcools du Québec.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 Ave de Lorimier
Montréal, (Québec)
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION
MONTRÉAL
7500 rue Tellier
Montréal, (Québec)
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION
QUÉBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, (Québec)
G1X 3X4

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admissibles à soumissionner.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission, soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec pour une valeur de dix pour cent (10%) du montant global de la soumission, en monnaie légale du Canada, montant valide pour au moins quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité ou compensation.

VILLE DE NOTRE-DAME-DU-LAC TEMISCOUATA APPEL D'OFFRES

"Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et de l'Office de planification et de développement du Québec, et est mis en oeuvre avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec."

PROJET: Projet d'aqueduc et d'égout sanitaire pour la ville de Notre-Dame-du-Lac. Projet no 79-120
PROPRIÉTAIRE: Ville de Notre-Dame-du-Lac, 9, rue de la Fabrique, Comté de Temiscouata, P.Q. G0L 1X0
INGÉNIEURS: LAJOIE, PELLERIN & ASSOCIÉS LTÉE, 635, Marguerite-Bourgeois, Québec, P.Q. G1S 3V8

Des soumissions pour un projet d'aqueduc sont demandées par la Ville de Notre-Dame-du-Lac. Les documents de soumission pourront être obtenus à partir du 10 mars 1980, en s'adressant au bureau des consultants LAJOIE, PELLERIN & ASSOCIÉS LTÉE, 635, Marguerite-Bourgeois, Québec, P.Q. G1S 3V8.

Les travaux se décrivent sommairement comme suit:

- 1) Pose des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire dans la rue de l'Eglise.
- 2) Remplacement d'une conduite d'aqueduc de 100 mm par une de 200 mm.
- 3) Amélioration de la station de pompage existante et du système de chloration.
- 4) Construction d'une station de surpression.
- 5) Construction d'un réservoir de 945,000 litres.
- 6) Aménagement extérieur du réservoir et de la station de surpression.

Un dépôt de cent dollars (100\$) est exigé pour obtenir les documents de soumission. Ce montant sera remboursé si l'Entrepreneur qui a fait le dépôt présente une soumission et si ces mêmes documents sont retournés en bon état dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission, fait à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-du-Lac, ou d'un cautionnement de soumission du même montant, valide pour au moins quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être également accompagnée d'une lettre d'intention signée par un assureur reconnu attestant que le soumissionnaire, si la soumission est acceptée, obtiendra un cautionnement d'exécution d'une valeur égale à 50% du montant de sa soumission, un cautionnement concernant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux d'une valeur égale à une garantie d'entretien pour une période de deux (2) ans égale à au moins 10% du montant de la soumission.

Les soumissions devront être déposées avant 15:00 hres, heure normale, le 27 mars 1980, au bureau de l'Hôtel de Ville, au 9, rue de la Fabrique, dans la ville de Notre-Dame-du-Lac, Comté de Temiscouata. Les soumissions seront ouvertes le même jour, à 15:00 hres, heure normale, au bureau de l'Hôtel de Ville. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

CHARLES-AIME BELANGER, secr.-trés.
VILLE DE NOTRE-DAME-DU-LAC



CEGEP CHICOUTIMI APPEL D'OFFRES

PROJET: HANGAR ECOLE DE PILOTAGE ST-HONORE
PROPRIÉTAIRE: CEGEP DE CHICOUTIMI DU COLLEGE REGIONAL DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
534, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6
Téléphone: (418) 549-9520 local 288
ARCHITECTES: LEBLOND & TREMBLAY/ARCHITECTES
651 boulevard Talbot
Chicoutimi (Québec) G7H 6A5
Téléphone: (418) 549-8293
INGÉNIEURS EN STRUCTURE-MÉCANIQUE-ELECTRICITE ET AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS:
TREMBLAY, RINFRET, TREMBLAY & ASSOCIÉS
Ingénieurs Conseils
393 rue Racine
Chicoutimi (Québec) G7H 1T2
Téléphone: (418) 549-6471
LABORATOIRE DE SONDAGE:
TECHMATE INC.
41 rue Cantin
Jonquières (Québec) G7X 8S6
Téléphone: (418) 547-5719

Le Collège de Chicoutimi du Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean propriétaire demande des soumissions pour la construction d'un hangar d'avions et locaux de services à l'aéroport de St-Honoré, province de Québec.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, contre un dépôt de (\$100) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% (dix) pour cent du total de la soumission à l'ordre du propriétaire collège de Chicoutimi du C.R. du Saguenay-Lac-St-Jean, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

La soumission (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues au Collège de Chicoutimi du C.R. du Saguenay-Lac-St-Jean, au bureau de M. Henri-Paul Côté, directeur de l'équipement local no C-108, aile "F", 534 rue Jacques-Cartier jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le vendredi 28 du mois de mars 1980 pour être ouvertes publiquement au local 120 de l'aile "F" du collège de Chicoutimi, du C.R. du Saguenay-Lac-St-Jean, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITES	
— Mécanique, ventilation, chauffage	\$ (10% de la soumission)
— Electricité	\$ (10% de la soumission)
— Structure/ revêtement	\$ (10% de la soumission)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

M. Roger Demeule
Directeur général

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe

SODEQ Beauce-Appalaches est fortement sollicitée

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Depuis le début de la présente année, la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches a reçu 16 demandes d'investissements pour des montants se totalisant à près de \$1 million.

C'est ce qu'a révélé, hier, au SOLEIL, M. Pierre-André Pomerleau, directeur général de cette première Société de développement de l'entreprise québécoise qu'est SODEQ Beauce-Appalaches, en précisant que les deux principales raisons qui justifient cet intérêt pour la SODEQ sont:

— le fait que les taux d'intérêt

soient élevés amènent les entrepreneurs à désirer davantage de capital-actions, ce qui leur permet d'avoir plus de liquidité pour de meilleurs profits;

— et que la SODEQ a comme investisseurs quelques institutions financières, ce qui facilite aux entrepreneurs les contacts et les relations avec le gouvernement par le biais de la SODEQ et les prêteurs.

Tout en expliquant que la SODEQ Beauce-Appalaches n'est pas là pour faire des sauvetages, mais bien pour réaliser de bons placements, M. Pierre-André Pomerleau a tenu à dire "qu'il y a avantage pour la SODEQ de

faire des investissements dans des entreprises qui ont une situation financière positive et des promesses de croissance intéressantes".

2e émission d'actions

En ce qui regarde la vente de la deuxième émission d'actions de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches, d'un montant de \$2,2 millions, M. Pomerleau fit savoir "qu'il sera en mesure d'annoncer très bientôt l'achat de toutes les actions non écoulées par une importante institution financière canadienne".

Toutefois, M. Pierre-André Pomerleau a tenu à rappeler "que les

investissements des institutions financières représenteront toujours moins de 50 pour 100 des actions émises".

Pour ce qui regarde la vente de la deuxième émission d'actions de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches, il s'agit de la vente de 2 millions d'actions ordinaires à \$1,10 l'action dont le lancement de la campagne de souscription et de vente eut lieu en novembre dernier.

On rappelle qu'au cours de l'été 1978, la SODEQ Beauce-Appalaches s'était vu accorder un capital autorisé de 5 millions d'actions ordinaires et que la vente de la première émission d'actions en septembre 1978 s'était totalisée à \$1 million.

Les investisseurs

Selon M. Pierre-André Pomerleau, "la SODEQ Beauce-Appalaches est la

seule entreprise du genre dont les investisseurs proviennent de toutes les régions du Québec".

Ce qui a amené le directeur général de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches d'affirmer "que la vente de la première émission d'actions a donné les résultats suivants: 49 pour 100 des actionnaires particuliers étaient de la région de Saint-Georges, 27 pour 100 de la région de Sainte-Marie, 12 pour 100 de la région de Lac-Etchemin, 3 pour 100 de la Rive-Sud de Québec, 8 pour 100 de la ville de Québec, et 1 pour 100 de la ville de Montréal".

En ce qui regarde la vente de la deuxième émission d'actions de la SODEQ Beauce-Appalaches, M. Pomerleau a tenu à préciser qu'à date les résultats sont les suivants: 21 pour 100

des actions ont été acquises par des particuliers de Saint-Georges, 10 pour 100 par des gens de Sainte-Marie, 5 pour 100 de Lac-Etchemin, 9 pour 100 par des personnes de la Rive-Sud de Québec, 22 pour 100 par des résidents de la ville de Québec, 19 pour 100 par des gens de Montréal et 14 pour 100 par des citoyens des autres régions du Québec.

Ceci démontre l'intérêt manifesté par les gens du Québec à l'endroit de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches, ajouta Pierre-André Pomerleau, tout en mentionnant "qu'au niveau des actions souscrites dans la deuxième émission d'actions, quelque 300 nouveaux actionnaires se sont procurés en moyenne pour \$2,600 d'actions et qu'avec la vente de cette deuxième émission d'actions, aujourd'hui, la SODEQ Beauce-Appalaches compte 750 actionnaires".



Bientôt le temps des sucres

Brochure sur les "Cabanes à sucre" parue dans la Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Avec l'arrivée prochaine du printemps et de la saison des sucres, l'Association touristique Beauce-Appalaches (ATBA) a procédé, cette semaine, au lancement d'une brochure de 24 pages intitulée "Cabanes à sucre" Beauce-Appalaches 1980, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Sainte-Marie de Beauce.

Cette brochure "Cabanes à sucre", au dire de M. Pierre Giguère, respon-

sable du développement à l'ATBA, "constitue un répertoire détaillé et précis des cabanes à sucre ouvertes au public dans la vaste région Beauce-Appalaches".

Il s'agit d'une liste des producteurs de sirop d'érable intéressés à recevoir des gens à leur cabane à sucre, au nombre de 106 érablières réparties dans les comtés de Beauce, Lotbinière, Lévis, Bellechasse, Dorchester, Montmagny et L'Islet.

Au terme de son exposé, M. Giguère fit savoir que la brochure "Cabanes à sucre" Beauce-Appalaches 1980 sera distribuée à la grandeur du Québec, de même qu'à l'extérieur de la province, dans les maisons du tourisme de la Direction générale du tourisme à Québec, à la maison du Québec à Terre des Hommes, dans les différents salons et expositions de Montréal et Québec, ainsi que dans les kiosques d'information touristique et aux agences de voyages.

UPA de la Feuille d'Érable

L'agriculture doit être sur le même pied que les autres secteurs

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le Syndicat de l'UPA de la Feuille d'Érable désire que le gouvernement du Québec s'implique financièrement dans le service de protection de l'environnement agricole, comme il le fait largement avec l'industrie ou les municipalités.

C'est le vœu exprimé par quelque 100 producteurs agricoles du Syndicat de l'UPA de la Feuille d'Érable, à l'assemblée générale annuelle de cet organisme, tenue dernièrement, à Sainte-Agathe de Lotbinière.

Ce qu'on reproche au gouvernement, firent remarquer des participants, "c'est que le gouvernement s'entête à traiter l'agriculture différemment des autres secteurs d'activités quand il s'agit de financer le service de protection de l'environnement".

Et dire que depuis plusieurs années, les agriculteurs demandent que les règlements sur la protection de l'environnement, qui s'appliquent aux exploitations de production animale soient bien adaptés à l'activité agricole qui s'y pratique et que le financement des installations nécessaires à la mise en place de ces règlements soit de responsabilité collective, ajouta un porte-parole de l'UPA de la Feuille d'Érable.

Devant une telle impasse, les participants firent savoir aux dirigeants de l'UPA "qu'ils sont déterminés à tout mettre en œuvre pour obtenir satisfaction à leurs demandes au cours de la présente année".

Autres décisions

Fortes de l'appui du congrès général de l'UPA de décembre dernier, les épouses des agriculteurs de l'UPA de la Feuille d'Érable précisèrent à leurs

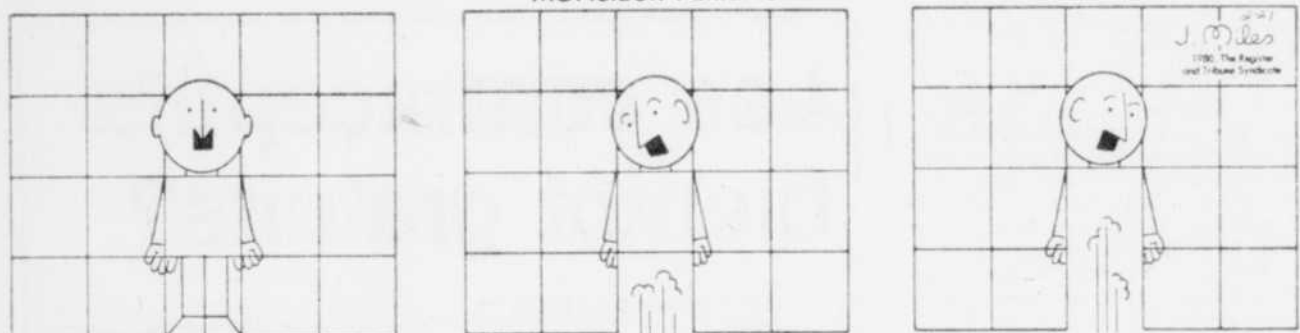
maris, la place qu'elles veulent occuper à la fois dans l'entreprise agricole et dans l'UPA.

A cet effet, les épouses des agriculteurs de l'UPA de la Feuille d'Érable désirent faire reconnaître dans les faits, leurs droits de travailleuses agricoles et de copropriétaires de l'entreprise.

Aussi, ces épouses sont d'accord qu'on leur accorde un salaire, l'identification conjointe de l'entreprise agricole et le droit de vote du mari transférable à l'épouse lors d'assemblées décisionnelles de l'UPA.

De plus, les producteurs agricoles autoriseront le conseil d'administration de l'UPA de la Feuille d'Érable, d'organiser deux réunions générales d'informations, dont l'une traitera du dossier du service de protection à l'environnement et l'autre de la fiscalité agricole.

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

en bref

Transformation d'un couvent

GRANDE-VALLEE — La municipalité de Grande-Vallee bénéficiera d'une subvention de \$15.000 dans le cadre du programme d'amélioration des équipements communautaires (PAMEC) du ministère des Affaires municipales du Québec. Cette subvention servira à transformer une ancienne école en édifice municipal.

Tour cycliste en Gaspésie

MATANE — La Gaspésie pourrait être, l'été prochain, le théâtre d'un tour cycliste organisé sous les auspices de l'Association touristique de la Gaspésie. Le tour, qui se déroulerait du 3 au 10 août, serait couru sur les parcours classiques Sainte-Flavie-Sainte-Flavie. L'organisateur encore officieux de la course est M. Yvon Guillou, spécialiste du cyclisme et ancien gerant de l'équipe canadienne olympique.

Offres rejetées chez Reynolds

Les travailleurs de la Reynolds, en lock-out depuis le 3 mars, ont rejeté hier matin par bulletin secret, dans une proportion de 98,5 pour 100, les dernières propositions patronales suite aux négociations et à la conciliation des dernières semaines. De plus, selon la CSN, les travailleurs et travailleuses ont adopté unanimement une résolution demandant au comité de négociation de ne plus revenir devant l'assemblée générale décisionnelle tant et aussi longtemps que la compagnie n'aura pas déposé des offres qui rencontrent d'une manière significative, leurs revendications. Par la suite, les travailleurs ont pris par bulletin secret un vote de grève à 95,8 pour 100 afin de bien indiquer à la compagnie que même si elle levait le lock-out, les travailleurs sont déterminés à ne retourner au travail qu'avec une bonne convention collective qui répond à leurs revendications.

Inauguration d'un centre sportif

SAINT-CHARLES — La population de Saint-Charles de Bellechasse, qui a déjà soutenu généreusement pour la construction d'un centre socio-culturel et sportif, aura l'occasion de participer gratuitement, dimanche prochain, à des manifestations qui en marqueront l'inauguration. Plusieurs personnalités seront présentes à la cérémonie qui débutera à 13h et qui sera suivie d'activités sportives et d'une veillée de danse. L'immeuble est utilisé depuis janvier dernier; il contient principalement une patinoire à glace naturelle, une grande salle polyvalente et plusieurs autres locaux. Une quinzaine de personnes bénévoles y assurent l'entretien, font le ménage et travaillent au restaurant, a signalé le gerant Gervais Bernard.

Honneur à Hébert

SAINT-SOPHIE — Le ministre des Postes, M. André Ouellet, devait participer, hier soir, à une réception soulignant la mise en circulation d'un timbre-poste à l'effigie du sculpteur Louis-Philippe Hébert, de cette municipalité. Le timbre a été lancé hier à Ottawa, et souligne l'anniversaire de naissance du sculpteur.

L'école Jacques-Cartier sera rénovée

SAINT-CATHERINE — L'école Jacques-Cartier, à Sainte-Catherine de Portneuf, sera rénovée et agrandie. Les travaux devraient débuter au cours de l'été. La nouvelle a été annoncée par le directeur général de la commission scolaire de l'ancienne-Lorette, M. Marcel Demers, à la suite de la décision du gouvernement du Québec de financer le coût des travaux évalué à \$1.295.400. Il a précisé que les travaux d'agrandissement comprennent la construction d'une bibliothèque, d'un gymnase et de deux classes pour les besoins des quelque 500 élèves qui fréquentent l'école.

Hausse de taxes à Mont-Joli

MONT-JOLI — Les contribuables de Mont-Joli subiront une hausse de 10 pour 100 de leur compte de taxes d'aqueduc et d'égout, de même que de la taxe d'affaires. Le maire Jean-Louis Desrosiers a indiqué que ce relèvement correspondait à la hausse des coûts encourus par la municipalité. Le conseil municipal a par ailleurs résolu d'entreprendre des travaux de canalisation, du ruisseau Lebrun au coût de \$700.000. La moitié de cette somme sera défrayée par le gouvernement du Québec.

Ilot urbain

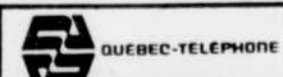
LOURDES-DU-BLANC-SABLON — La compagnie Québec Téléphone vient de reconnaître le statut d'ilot urbain à la circonscription de Brador. Cela signifie que les 308 familles domiciliées à Lourdes-du-Blanc-Sablon, Blanc-Sablon, Brador et Middle Bay, auront accès à des lignes directes individuelles ou à deux abonnés. Ce nouvel investissement de l'entreprise rimoukoise a nécessité des déboursés de \$80.000.

Tournée en Gaspésie

MONT-JOLI — Le groupe musical acadien Beausoleil-Broussard entreprendra dimanche une tournée qui le conduira dans cinq villes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Le groupe se rendra successivement à Mont-Joli (9 mars), Sainte-Anne-des-Monts (10 mars), Amqui (11 mars), Paspébiac (12 mars) et Rimouski (13 mars). Dans les quatre premières municipalités, le spectacle sera donné à l'école polyvalente de l'endroit, tandis qu'à Rimouski, il aura lieu au centre civique.

Travaux de \$601,000 à l'échangeur de la 20, à La Pocatière

LA POCATIERE — Le ministère des Transports vient d'être autorisé à investir \$601.000 pour des travaux de terrassement et gravelage, lors de la construction de l'échangeur à l'intersection de l'autoroute 20 et de la route du Quai, dans la municipalité de La Pocatière, comté de Kamouraska-Témiscouata, soit une longueur de 4,7 km. Ce contrat a été accordé à A. Hébert et Fils Inc., de Saint-Ignace-Station, au coût de \$525.214,50.



QUÉBEC-TELEPHONE



M. Jean-Paul Poirier, gerant, services aux clients de Québec-Téléphone dans la région Saint-Laurent, confirme la nomination de M. Michel Bussièrres au poste de gerant, services aux abonnés, district de Rimouski.

M. Bussièrres, qui compte vingt ans d'expérience en télécommunications, s'est distingué jusqu'à maintenant dans le secteur du marketing auprès des organismes gouvernementaux et des entreprises de radio-télévision.



Le Comité de financement pour la recherche sur le diabète ainsi que Monsieur André Paillé, animateur bien connu des ondes de la Vieille Capitale, vous rappellent que 200.000 diabétiques au Québec comptent sur votre générosité jusqu'au 13 mars, durant la campagne de souscription.

Vote aujourd'hui à la Lake Asbestos

Entente de principe à Black Lake

par Georges ANGERS

BLACK LAKE — Les 600 travailleurs de la Lake Asbestos, à Black Lake, se prononcent ce matin sur une entente de principe intervenue entre leurs négociateurs syndicaux et la compagnie hier matin.

Outre les clauses normatives touchant notamment les sous-traitants, la santé et la sécurité au travail ainsi que le régime de retraite, les négociateurs syndicaux ont accepté hier la quatrième offre de la compagnie touchant les salaires et les vacances.

Ainsi, les travailleurs de la Lake Asbestos, s'ils entérinent l'entente, toucheront une augmentation de \$0,30/h la première année et de 2 pour

100 la seconde, en plus de bénéficier d'une augmentation qualifiée de "boni de vie chère" basée sur l'augmentation du coût de la vie.

Au chapitre des vacances, les travailleurs auront dorénavant droit à six semaines de vacances annuelles après 25 années de service et quatre semaines après 12 ans. Le nouveau contrat de travail est d'une durée de deux ans.

Selon le négociateur du syndicat affilié aux Métallurgistes unis d'Amérique, M. Benoit Poulin, l'entente, sur le plan économique, pourrait constituer le cadre de règlement des autres conflits actuellement en cours dans le secteur de l'amianté dans la région de Thetford Mines.

M. Poulin, qui agit également comme négociateur à la mine Bell Asbestos où quelque 450 travailleurs sont en grève depuis lundi à minuit, a cependant reconnu que cette entente à la Lake Asbestos ne signifiait pas automatiquement des règlements à court terme ailleurs, loin de là.

Alors que les clauses normatives ne créaient à toutes fins utiles aucun problème à la Lake Asbestos, il en va tout à fait différemment à la mine Bell ainsi qu'à la Société Asbestos, a-t-il reconnu.

A la mine Bell en effet, les relations de travail se sont à ce point détériorées depuis deux ans que les clauses normatives touchant notam-

ment les mesures disciplinaires seront scrutées à la loupe avant que les travailleurs n'acceptent quelque entente globale que ce soit, a souligné M. Poulin.

Par ailleurs, à la Société Asbestos, c'est la semaine de travail qui risque de devenir la principale pierre d'achoppement entre les deux parties.

La compagnie, dans ses propositions, voudrait intégrer la journée du dimanche dans la semaine de travail. Cette proposition est rejetée d'emblée par les travailleurs qui n'ont jamais travaillé le dimanche, à temps régulier.

Au surplus, les questions des sous-traitants, de la santé et sécurité au travail ainsi que de la caisse de retraite sont jugées fondamentales par les 1.400 travailleurs de l'Asbestos Corporation, qui jugent l'entente à la Lake Asbestos non satisfaisante.

Durant l'hiver

Montmagny invitée à mettre à profit ses deux rivières

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Une température exceptionnellement favorable "nous a ouvert les yeux sur les possibilités d'activités récréatives et sociales d'hiver d'un impact fantastique..." qu'ont écrit les deux rivières qui se croisent en plein centre-ville de Montmagny.

Mais comme "Dame Nature ne sera pas toujours de notre bord", il nous faut de toute évidence consentir un effort pour suivre la route qu'elle nous a ouverte.

C'est ce que le comité d'aménagement des rivières de Montmagny (CARM) a fait valoir à la réunion mensuelle du conseil municipal, pour appuyer une demande d'aménagement et d'entretien d'une aire glacée sur la rivière du Sud, et que des dispositions à cette fin soient prises "dès cette année".

On a envahi les rivières

Le président de l'organisme, M. Jean-Paul Couture, a précisé que le comité d'aménagement a été surpris de l'affluence qu'ont connue les deux rivières de Montmagny, au cours des belles journées des dernières semaines.

C'est par milliers que les patineurs, patineuses, promeneurs et promeneuses ont profité des conditions exceptionnelles de glace vive, alors qu'un hiver des plus favorables a transformé en une patinoire sans pareille plusieurs kilomètres du lit de la rivière du Sud, entre les chutes de Montmagny et la municipalité voisine de Saint-Pierre.

Un début

L'entretien d'une surface minimum, ou d'environ un demi ou trois quarts de kilomètre sur une largeur de 70 pieds, selon les informations du comité d'aménagement des rivières de Montmagny, pourrait être effectué à un coût minime.

Déjà, a signalé M. Couture, la voirie municipale dispose de l'équipement nécessaire, soit une niveleuse,

un balai de rue et une pompe à eau, ainsi que de la main-d'oeuvre et d'une voie d'accès aux rivières.

A tout événement, a précisé le président du CARM, le responsable de l'entretien d'hiver de la rivière Saint-Charles, à Québec, s'est déclaré disponible à fournir les précisions jugées pertinentes par la municipalité de Montmagny.

Facile à gonfler

Un citoyen présent à la réunion municipale a bien déridé tout le monde par sa répartie qu'il était facile de faire "gonfler la rivière, à Montmagny, avec quelques coups de hache, et une planche piquée chez l'un des riverains du secteur de la chaussée".

Ce truc du passé a semblé bien connu des anciens élèves de Montmagny, qui assistaient à la séance municipale. Les observations ont vite fusé que "si ça patinait bien, ça épaississait la glace en diable..." et que ça aggravait les inondations, au printemps.

On en a déjà discuté

Aux représentations du président



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
SYSTÈME DE TÉLÉVISION
EN CIRCUIT FERMÉ
DOSSIER: SP-256

Des soumissions pour la fourniture, l'installation et l'entretien d'un système complet de télévision en circuit fermé au Centre de Distribution de la Société des alcools du Québec, situé au 2900 rue Einstein, Ste-Foy, (Québec), seront reçues au plus tard à 11:00 heures (heure locale), le 24 mars 1980, par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Un versement de cinquante (\$50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est remboursable et est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec à l'ordre de la Société des alcools du Québec.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures; aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 Ave de Lorimer
Montréal, (Québec)
H2K 3V9

CENTRE
DE DISTRIBUTION
MONTREAL
7500 rue Tellier
Montréal, (Québec)
H1N 3M7

CENTRE
DE DISTRIBUTION
QUEBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, (Québec)
G1X 3X4

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission, soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec pour une valeur de dix pour cent (10%) du montant global de la soumission, en monnaie légale du Canada, montant valide pour au moins quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité ou compensation.



CEGEP CHICOUTIMI APPEL D'OFFRES

PROJET: HANGAR ECOLE DE PILOTAGE ST-HONORE
PROPRIETAIRE: CEGEP DE CHICOUTIMI DU COLLEGE REGIONAL DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
534, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6
Téléphone: (418) 549-9520 local 238
ARCHITECTES: LEBLOND & TREMBLAY/ARCHITECTES
651 boulevard Talbot
Chicoutimi (Québec) G7H 6A5
Téléphone: (418) 549-8293
INGENIEURS EN STRUCTURE-MECANIQUE-ELECTRICITE ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS:
TREMBLAY, RINFRET, TREMBLAY & ASSOCIES
Ingenieurs Conseils
393 rue Racine
Chicoutimi (Québec) G7H 1T2
Téléphone: (418) 549-6471
LABORATOIRE DE SONDAGE:
TECHMATE INC.
41 rue Cantin
Jonquière (Québec) G7X 8S6
Téléphone: (418) 547-5719

Le Collège de Chicoutimi du Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean propriétaire demande des soumissions pour la construction d'un hangar d'avions et locaux de services à l'aéroport de St-Honoré, province de Québec.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, contre un dépôt de (\$100) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% (dix) pour cent du total de la soumission à l'ordre du propriétaire collège de Chicoutimi du C.R. du Saguenay-Lac-St-Jean, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

La soumission (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues au Collège de Chicoutimi du C.R. du Saguenay-Lac-St-Jean, au bureau de M. Henri-Paul Côté, directeur de l'équipement local n° C-108, aile "F", 534 rue Jacques-Cartier jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le vendredi 28 du mois de mars 1980 pour être ouvertes publiquement au local 120 de l'aile "F" du collège de Chicoutimi, du C.R. du Saguenay-Lac-St-Jean, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITES

— Mécanique, ventilation, chauffage \$ (10% de la soumission)
— Electricité \$ (10% de la soumission)
— Structure/ revêtement \$ (10% de la soumission)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

M. Roger Demeule
Directeur général

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

FORTIER (Conrad)



Samedi, 8 mars, 16h en l'église St-Malo, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Conrad Fortier, époux de Colette Marcotte. Parents et amis sont invités à y assister.

GENEST (Sarto) — Samedi le 8 mars 1980, à 11h30, en l'église

Ste-Genevieve, sera chanté une messe anniversaire de M. Sarto Genest, époux de Laura Baron. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Adrien) — Le service anniversaire de M. Adrien Menard, époux de dame Adrienne Dionne, aura lieu samedi le 8 mars à 16h, en l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance, Ville Vanier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Gabrielle) — Samedi, le 8 mars 1980, en l'église Notre-Dame du Chemin, à 11 heures, aura lieu le service anniversaire de dame Gabrielle Pelletier, épouse de M. Guy Pelletier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANCHAGRIN (Paula Simoneau) — Vendredi le 14 mars, à 19h15, en l'église Ancienne-Lorette, sera chanté le service anniversaire de dame Paula Simoneau, épouse de J. E. San-

chagrin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Cécile Dufour) — Samedi le 8 mars, à 10h, en l'église St-Pascal de Maisonneuve, sera chanté le service anniversaire de dame Cécile Dufour, épouse de feu Charles Tremblay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERRET (Jean-Baptiste) — Cher époux, un an s'est écoulé depuis que tu nous as quittés. Ton souvenir demeure à jamais dans nos cœurs. Samedi le 8 mars 1980, à 16 heures, en l'église Ste-Thérèse de Lisieux, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Verret, époux de Marguerite Bedard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES
GRAND merci à Notre-Dame du Sacré-Cœur pour faveurs obte-

nue avec promesse de publier. J.L.R.

RECONNAISSANCE: grande faveur obtenue par l'intercession de la Ste-Vierge et Pie XII. Une infirmière.

REMERCIEMENTS à Marie Reine des Cœurs pour faveurs obtenues avec promesse de publier. T.C.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES
Orchidée Fleuriste

1066 avenue Cartier, 524-0739. 761-100

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561. 765-843

La Noranda s'inquiète de l'étude de santé payée par la CSN

MONTREAL (PC) — La Noranda s'est dite à la fois surprise et inquiète de la nouvelle selon laquelle le Mount Sinai School of Medicine, de New York, procède à une étude sur l'état de santé des travailleurs de l'affinerie de cuivre de Noranda.

La CSN a par ailleurs confirmé la tenue d'une telle enquête au cours d'une conférence de presse où son président, M. Norbert Rodrigue, a déclaré qu'il s'agit d'un "grand pas de franchi pour les mineurs et les travailleurs de l'affinerie qui, jusqu'à présent, ignorent les risques associés à leur milieu de travail et font face, historiquement, à une campagne d'escamotage et d'étouffement relative à la question de leur santé".

L'inquiétude de la compagnie est fondée principalement sur le fait que l'échantillonnage de l'air ambiant et des poussières s'est déroulé "en grand secret, clandestinement".

La CSN explique le côté clandestin de l'opération — qui est déjà terminée — en disant que les médecins de Mount Sinai souhaitaient

que, dans la mesure du possible, les échantillons soient prélevés "dans des conditions normales, habituelles".

Si la compagnie avait été à l'avance prévenue, d'expliquer M. Kemal Wassef, du service de recherche de la CSN, "nous pouvons supposer que certaines choses auraient pu être changées".

M. Wassef a cependant ajouté que la CSN est maintenant prête à accepter la collaboration de la compagnie, si celle-ci le désire.

Un groupe de 600 parmi les 800 ouvriers de la fonderie subira un examen exhaustif d'une durée de quatre heures.

Les femmes et les enfants des travailleurs seront aussi examinés, plus particulièrement pour la contamination par le plomb.

"Des enfants ont été examinés, mais on trouve qu'ils ne sont pas assez plombés", de dire avec amertume le président du syndicat, M. Roland Roy.

Il se référerait à une étude menée récemment et démontrant que les enfants n'a-

vaient pas plus de plomb dans le sang que la norme permise.

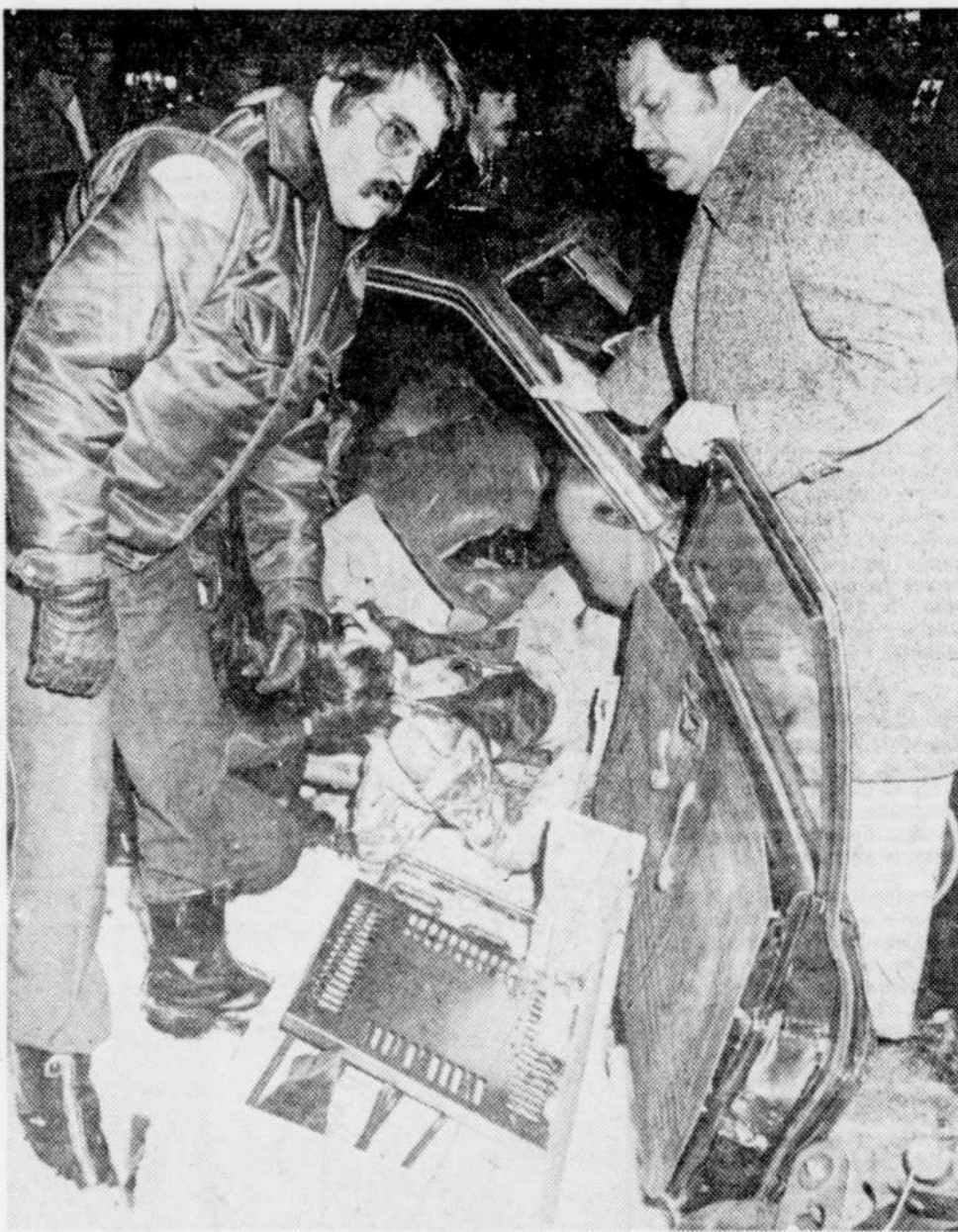
Evidemment, on a pris des enfants de toute la région au lieu de prendre ceux qui vivent dans la fumée de la fonderie; ça baisse les moyennes", de dire M. Wassef.

Selon une enquête menée par le BEST, (Bureau d'étude des substances toxiques), la

Noranda Miness déverse 534,000 tonnes d'anhydride sulfureux par année, soit l'équivalent de sept à huit fois la quantité d'émission atmosphériques de l'ensemble des raffineries de l'est de Montréal.

Le Best affirme aussi que Noranda déverse 1,690 tonnes de plomb par année dans l'atmosphère, sous forme de matières particu-

laires. Noranda rappelle de son côté qu'elle possède un programme complet d'échantillonnage depuis plusieurs années; "avec au-delà de 150 postes d'échantillonnage, lui permettant de mesurer, entre autres, les niveaux de cuivre, de plomb, d'arsenic et de cadmium et que les représentants syndicaux de la CSN au comité sécurité-santé connaissent les résultats de ces prélèvements".



Le Soleil, Gilles Lafond

Les policiers de Sainte-Foy ont trouvé le corps inerte de M. Michel Bordeleau, gisant dans un amas de ferraille.

Collision mortelle

Une violente collision d'automobile a coûté la vie d'un homme, hier soir, vers 22h, sur le boulevard Hamel, à Sainte-Foy.

La victime est M. Michel Bordeleau, âgé de 24 ans,

demeurant à Sainte-Foy. M. Bordeleau est mort sur le coup lorsqu'une auto de puissante cylindrée a percuté le côté de sa petite voiture de livraison.

Le choc s'est produit en face du restaurant Rivier, situé sur le boulevard Hamel, dans le quartier Laurentien, là même où le malheureux

travaillait. Une dizaine de policiers ont travaillé pendant de longues minutes pour extirper le corps de son tombeau d'acier.

L'unité de secours a dû employer les "machoires de vie" pour y parvenir. Deux personnes se trouvaient à bord de l'autre véhicule. Elles n'ont subi aucune blessure. L'enquête policière permettra d'éclaircir les circonstances de l'accident mortel.

Transfert de permis Troisième publication

Prenez avis que Aimé Chartrand, Ste-Agathe Lotbinière, demandera à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis de camionnage en vrac Q-506.936-001 pour la région 03 à M. Luc Laflamme St-Agathe de Lotbinière. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les (5) cinq jours de la troisième publication dans ce journal: la Commission des Transports du Québec 585, Boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.

Aimé Chartrand Ste-Agathe de Lotbinière (Am.)

Québec embauche deux policières

par Michel CORBEIL

La sûreté municipale de Québec comptera, pour la première fois de son histoire, deux policières dans ses rangs.

Les deux élues sont Mlle Sylvie Tousignant et Mlle Julie Cloutier, a appris LE SOLEIL de source non confirmée. La première serait une diplômée de cégep complétant sa formation, en ce moment, à l'Institut de police de Nicolet. Elle serait originaire du comté de Portneuf. Son entrée en fonction est prévue pour le mois de juillet.

La seconde femme, Mlle Cloutier, aurait connu une expérience de policière à la sûreté municipale de Matagami, dans le Nord-Ouest québécois. Elle y aurait travaillé pendant 14 mois. Elle demeurerait maintenant dans la Beauce. Elle débute le 24 mars prochain à son nouveau poste.

Toutes deux âgées d'environ 20 ans, ces recrues au-

ront le grade de constable et effectueront des patrouilles dans les rues de la ville après avoir reçu l'entraînement intraservice, a appris LE SOLEIL du chef de la police municipale, M. Jean-Charles Van Houtte.

"Elles répondraient à nos critères, poursuit le chef Van Houtte. Nous ne leur avons pas demandé des qualifications spécifiques. La carrière est ouverte aux femmes, mais c'est nouveau au Québec. Peu d'endroits ont employé des policières."

"A ce que je sache, dans l'est du Québec, seules les villes de Baie-Comeau, Hauteville et Sept-Îles, je crois, ont engagé des policières."

Mercrredi dernier, le comité exécutif de la ville de Québec a officiellement sanctionné l'embauche de deux membres féminins, de même que l'embauche de 21 hommes dans la force constabulaire de la municipalité. Il s'agit du second volet d'une campagne de recrutement du service policier: en janvier, 13 policiers ont été engagés par Québec.

AVIS

Troisième publication
PRENEZ AVIS que "Marché St-Norbert Inc." s'adressera à la Commission des Transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis spécial visant à l'autorisation à donner le service de transport suivant:

"TRANSPORT RESTREINT - SERVICE A LA CLIENTELE"

a) Service local — Cap-Chat et tout endroit situé dans les limites, ne dépassant pas 5 milles des limites de la Ville de Cap-Chat, pour le transport de marchandises vendues par le Marché St-Norbert.

b) Transport restreint - route restreinte-service longue distance — de Cap-Chat aux camps de bûcherons situés dans les concessions forestières sur une distance approximative de 70 milles pour le transport de marchandises vendues par le Marché St-Norbert.

De plus, PRENEZ AVIS, que tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la 3e parution dans le journal (Le Soleil).

PRENEZ AVIS que Autobus Lachance Inc., requérante éditante s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander l'autorisation de transférer tous les services de transport en commun qu'elle détient, portant le numéro Q-000087 à Autobus Fortin & Poulin Inc., requérante cessionnaire.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal: la Commission des Transports du Québec 585, Boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.

PRENEZ AVIS, le 4 mars 1980, BERNIER, BERNIER, COTE, OUELLET, BOULE, CANTIN & POUQUIN Procureurs de la requérante

Condition féminine: l'Education tire de la patte, mais avance

par Raymond GIROUX

Le ministère de l'Éducation, un des principaux artisans de la future déséxisation de la société québécoise, n'a toujours pas le mentalité "condition féminine", mais il a présenté, pour la première fois, un échancier de son action dans le domaine.

Dans un bilan qu'elle présentait aux médias d'information, hier, Mme Lise Payette constatait en effet "combien il est long d'entrer les considérations relatives à la condition féminine dans la machine de l'Éducation".

Le cas des volumes scolaires est cependant fort avancé, et le ministère n'autorise déjà plus la distribution dans les classes de nouveaux livres à caractère sexiste.

Mais le travail du MEQ ne peut se faire qu'avec la collaboration des enseignants qui

doivent eux-mêmes changer leur attitude, soutient la ministre d'État à la condition féminine.

Le bilan de l'action gouvernementale en matière de condition féminine fait d'ailleurs état des grandes lignes du cheminement des 12 ministères directement touchés par les recommandations d'Égalité et d'Indépendance, la politique proposée il y a 16 mois par le Conseil du statut de la femme.

Ministères en revue

Du côté des Affaires sociales, le MAS devait tenir compte de plus des tiers des recommandations de ce document, et Mme Payette estime que "ce ministère s'est impliqué et s'implique encore dans la réalisation de la politique d'ensemble", encore que les aspects santé physique et maternité aient reçu plus d'attention que la santé mentale, par exemple.

Quant aux services de garde, la ministre roit qu'on se dirige inéluctablement vers un régime complet et gratuit, mais elle ne peut absolument pas préciser quand. Elle dit toutefois qu'il faudra essayer la nouvelle loi

vote en décembre dernier avant de la modifier.

A la Justice, le ministère a répondu aux attentes des auteurs de la politique de la condition féminine, tout particulièrement en déposant, avant-hier, le projet de réforme du code civil.

Le ministère de Marc-André Bédard s'est aussi signalé par le projet de loi 83 sur la perception des pensions alimentaires, qui provoque une divergence d'opinion entre Mme Payette et le Conseil du statut de la femme.

La première veut en effet laisser tranquille les 415 pour 100 de débiteurs qui versent régulièrement leur pension, tandis que la proposition du CSF, selon elle, créerait un régime de "police" par le moyen d'un service universel et obligatoire de perception des pensions.

Le bilan félicite aussi le ministère de l'Immigration, celui des Affaires municipales, constate les difficultés rencontrées dans le domaine culturel et admet qu'au ministère des Finances, "des travaux sont en cours", mais à la vue des trois paragraphes laconiques de ce chap-

tre, on peut tout au plus dire comme Mme Payette que "les recommandations sont entrées".

Borné au cabinet

Au Travail et à la Main-d'œuvre, la ministre n'a que de bons mots pour son confrère Pierre-Marc Johnson, mais l'esprit de la condition féminine ne paraît pas être allé beaucoup plus loin que le cabinet du ministre.

Les Affaires intergouvernementales, pourtant pas visées par les recommandations du livre noir et absentes du bilan de Mme Payette, se penchent aussi sur des problèmes concrets.

Lors de sa rencontre avec les journalistes, Mme Payette a en effet révélé que le ministère avait déjà proposé un poste à l'étranger à une femme, mais qu'elle n'avait pu l'accepter parce que son mari ne pouvait se trouver d'emploi.

Or, personne n'avait réalisé que les épouses des fonctionnaires québécois à l'étranger vivaient depuis toujours cette situation, et qu'elles n'avaient qu'à étudier ou à placer les olives dans les martinis des diplomates.

Santé et travail, les deux priorités de Mme Payette

par Raymond GIROUX

C'est à la santé mentale, "où tout reste à faire", dit-elle, et au travail des femmes que la ministre d'État à la condition féminine, Mme Lise Payette, consacra ses énergies au cours de la prochaine année.

Ces deux aspects fondamentaux de la déséxisation de la société québécoise ressortent du bilan que Mme Payette a présenté à la presse, hier, d'abord dans une séance d'information, puis dans le cadre d'une conférence de presse.

Quelque 16 mois après la publication du "livre noir" qui est intitulé Égalité et Indépendance, et qui proposait une politique d'ensemble de la condition féminine, elle a présenté un tableau à la fois optimiste et prudent des réalisations du gouvernement.

Malgré les nombreuses réalisations portées au crédit du ministère des Affaires sociales, dans un "état des actions" qui compte 80 pages, Mme Payette constate qu'environ 15,000 femmes depuis le mois d'octobre, dans sa tournée référendo-féministe, que beaucoup envisagent une solution du type temps partiel.

Le MAS présente en effet "une grande concentration des actions autour de la maternité, comme si la santé des femmes n'était reliée qu'au phénomène de la maternité".

"Or, la dépendance des femmes à l'égard du monde médical, lit-on également dans le bilan, la grande consommation de services médicaux et de médicaments par les femmes, le taux élevé

d'interventions chirurgicales et de sismothérapies pratiquées sur les femmes, sont autant de questions qui demeurent encore sans réponse."

Changement de mentalité

"S'assurer de la prise en charge par les femmes de leur santé implique un changement profond des mentalités, mais aussi du système de santé, allant peut-être jusqu'à la remise en question du mode de rémunération des médecins."

Mme Payette a d'ailleurs l'intention "de continuer à picorer sur le monde médical", car elle considère cette tactique comme très rentable: il ne se fait presque plus d'électrochocs sur les femmes, dit-elle, depuis que le problème a été soulevé sur la place publique.

Autre intérêt majeur de la ministre, la question de la réinsertion des femmes sur le marché du travail. Il ressort des rencontres qu'elle a faites notamment avec environ 15,000 femmes depuis le mois d'octobre, dans sa tournée référendo-féministe, que beaucoup envisagent une solution du type temps partiel.

Mais Mme Payette se dit parfaitement consciente des dangers que représente un tel choix, et notamment le risque de créer des ghettos de femmes.

Le Bureau de la condition de la femme au travail mis sur pied au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre aura la responsabi-

lité de tout ce domaine, et en particulier de ce qui touche le congé de maternité, la santé et la sécurité au travail et les normes minimales.

Du côté de la fiscalité, Mme Payette voudrait proposer au ministre du Revenu une réforme qui fasse une plus grande part au revenu familial.

Mais sur la réforme profonde demandée dans la politique d'ensemble et refusée de le départ par le ministre Jacques Parizeau, Mme Payette ne peut qu'inviter les femmes à surveiller très attentivement le budget du 25 mars prochain.



Le Soleil, Jacques Deschênes
Mme Lise Payette lors de sa conférence de presse, hier.

Maux économiques: MacEachen entend être pragmatique

OTTAWA (PC) — Le nouveau ministre des Finances est resté vague, hier, sur les solutions qu'il entend apporter pour guérir les maux économiques du Canada.

Dans une interview, M. Allan MacEachen a expliqué qu'il voulait "aborder chaque problème d'une façon pragmatique" et qu'il ne tenait pas, pour cette raison, à être "étiqueté" des le début.

Lui qui reconnaît la nécessité de déposer un budget le plus tôt possible, par exemple, croit que son budget ne sera pas prêt avant des mois.

Le grand point d'interrogation est le prix du pétrole et de l'essence cette année, mais M. MacEachen ne sait pas encore s'il présentera un budget avant de connaître le résultat des négociations avec l'Alberta, en juillet au plus tôt.

Et les taux d'intérêt, faut-il les faire grimper comme aux États-Unis? "Le meilleur moyen d'obtenir des taux

d'intérêt moins élevés est, évidemment, de réduire en général les pressions inflationnistes sur le pays", répond-il sans préciser davantage.

Déficit

En bon économiste, M. MacEachen se dit préoccupé, mais non alarmé, par l'ampleur du déficit gouvernemental de \$11,8 milliards.

"Nous devons faire de notre mieux pour qu'il ne devienne pas plus considérable, mais il y a d'autres problèmes à régler, comme la croissance économique et l'inflation par exemple."

Sans le budget de son prédécesseur conservateur John Crosbie, le nouveau ministre des Finances fait face, cette année, à un déficit possible de \$14 milliards ou plus, surtout à cause du financement plus coûteux du pétrole importé.

Mais M. MacEachen n'aime pas ajouter quelque \$3 mil-

liards au déficit déjà très élevé. C'est pourquoi il pourrait, à la fois, élever les impôts des compagnies et réduire les dépenses gouvernementales.

Libéral

La carrière politique de M. MacEachen montre qu'il est un libéral de pensée, appuyant l'assurance-maladie, le développement économique et l'emploi.

Pour lui, les gens doivent s'aider, mais jusqu'à un certain point. Il croit que le gouvernement a un rôle à jouer, en encourageant l'investissement et le développement.

Il nuance ainsi sa pensée: "Je ne suis pas un interventionniste pour le seul principe. Je crois à un vaste domaine d'activité individuelle ou de groupe à l'extérieur du gouvernement, mais je crois aussi que le gouvernement doit intervenir là où c'est essentiel ou là où il serait impossible d'agir sans lui."



Le Soleil, Jean Vallières

Mme Liliane Marchessault (au centre sur la photo): "L'indépendance sans le sourire, cela ne donnerait rien". A ses côtés, Mme Anna Parent et M. Zotique Marchessault en semblent convaincus.

Manif de 6,000 jeunes pour appuyer le "OUI"

par Michel CORBEIL

Environ 6,000 personnes, principalement des étudiants de cégep et d'université, ont défilé bruyamment, hier soir, dans les rues de Québec pour appuyer la thèse souverainiste.

Une soixantaine d'autobus ont amené les marcheurs à Québec. Des étudiants venus d'un peu partout à travers le Québec ont formé la majori-

té du groupe. Mais il n'y avait pas que des jeunes en âge, à ce rendez-vous.

Il y avait aussi des jeunes de cœur. Piétinant sur place pour ne pas geler, M. Zotique Marchessault, son épouse, Mme Liliane Marchessault, et Mme Anna Parent, tous trois dans la soixantaine, attendaient patiemment le départ de la manifestation.

"Nous sommes venus de Montréal

avec des jeunes et des gens d'un certain âge et d'un âge certain, explique avec un sourire Mme Marchessault. Les jeunes sont contents de nous voir... même si je n'ai pas étudié depuis quelque temps. Remarquez que j'ai suivi un cours en psychologie sur les adolescents, il y a pas tellement longtemps. Ce n'était pas pour les

(Suite à la page A2, 1re col.)

Le père du garçonnet écrasé

L'Etat devrait s'occuper de la sécurité des écoliers

par Guy DUBE

"Avec les taxes et les impôts que l'on paie, on serait en droit d'avoir des brigadiers à bord des autobus du même âge que mon fils Marco. Je ne le demande pas pour Marco, il est mort maintenant. Je le demande plutôt pour mon autre fils qui ira bientôt à l'école et pour tous les autres enfants."

La gorge serrée, les yeux remplis d'eau, les traits tirés par la fatigue d'une nuit blanche, M. René Labbé a bien voulu recevoir les représentants du SOLEIL à son domicile de la rue des Goélands, à Cap-Santé, hier après-midi. Vingt-quatre heures auparavant, son fils Marco, qui aurait eu six ans à la fin du mois d'avril prochain, mourait sous les roues de l'autobus d'écoliers qui venait de le déposer devant ce même domicile.



Le jeune Marco Labbé

A 16h, c'était une dure épreuve pour M. et Mme Labbé, parce qu'à cette heure-là, habituellement, Marco arrivait de l'école Bon-Pasteur.

Entre deux soupis, pendant que sa femme s'efface momentanément pour aller pleurer dans une autre pièce de la maison, M. Labbé réclame l'implantation d'un système de brigadiers scolaires responsables, qui escorteraient les jeunes écoliers jusqu'à la demeure de leurs parents.

"Ils (les gouvernements) dépendent des millions de dollars pour toutes sortes de choses, pourquoi ne le feraient-ils pas pour la sécurité de nos enfants?", demande M. Labbé.

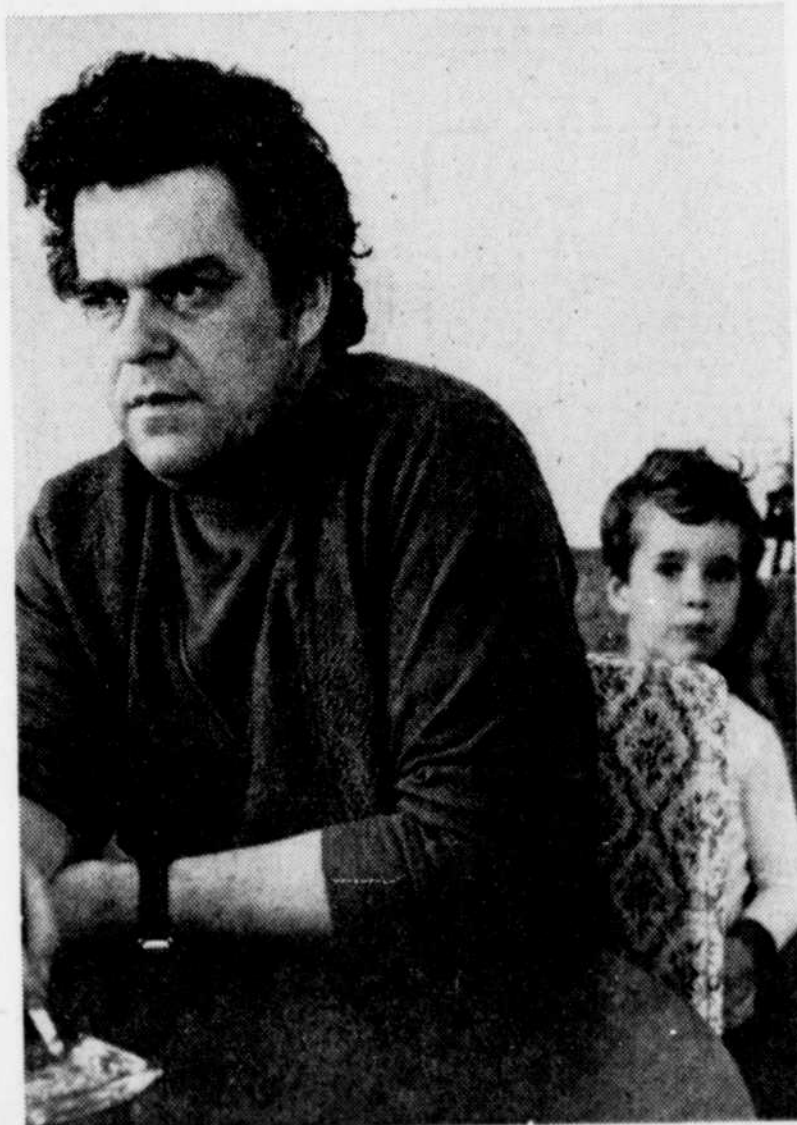
Les parents de Marco ont un autre fils, plus jeune; il s'agit de Rémi, âgé de quatre ans, qui ne semble pas encore réaliser le drame qui s'est produit en fin d'après-midi, mercredi.

Mme Emilienne Labbé était seule avec son fils Rémi, à ce moment-là. Il était 15h50. Le chauffeur de l'autobus venait de déposer trois écoliers fréquentant la maternelle.

"C'est un enfant qui est venu m'avertir de l'accident", raconte Mme Labbé. Quant à M. Labbé, il était à son travail au Cooprix de Cap-Santé. "Quand je suis arrivé, Marco était dans l'ambulance."

L'autobus appartient à la compagnie Autobus Saint-Basile Ltée. Le chauffeur qui a 14 ans d'expérience dans le métier, a déclaré aux policiers-enquêteurs qu'il avait regardé dans le rétroviseur spécial placé à l'avant du capot et qu'il

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le Soleil, Gilles Lafond

M. René Labbé et le seul enfant qu'il lui reste, Rémi.

Débat référendaire

Rodrigue Tremblay se frotte à Claude Morin

par J.-Jacques SAMSON

Le débat sur la question référendaire en cours à l'Assemblée nationale depuis mardi a tourné au vinaigre hier après-midi quand le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a menacé son ex-collegue de cabinet, M. Rodrigue Tremblay, de dévoiler le contenu d'un texte soumis par celui-ci dans le cadre des préparatifs du livre blanc sur la souveraineté-association, en août dernier.

M. Tremblay qui venait d'annoncer qu'il voterait non au référendum a mis en garde le ministre des Affaires intergouvernementales "qu'il joue avec le feu s'il commence à sortir des textes qui sont internes à un gouvernement alors qu'un de ses membres est parti". M. Tremblay a soutenu qu'il avait toujours respecté le serment d'office qu'il avait prêté comme membre du Conseil des ministres et réclamé la même décence et la même

courtoisie de la part de M. Morin. "Si on commence à sortir des textes confidentiels qui circulent à l'intérieur du Conseil des ministres, aujourd'hui, je sortirai d'autres textes moi aussi", a prévenu M. Tremblay.

Le document signé par l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce portait le titre "Le Québec, notre seule vraie patrie".

Le député de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, ex-conseiller du premier ministre Robert Bourassa, qui a participé avec M. Morin à la conférence de Victoria en 1971 sur la question constitutionnelle, a également menacé de rendre publics des mémos de la main de M. Morin, alors sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, donc fonctionnaire du gouvernement du Québec.

Plusieurs membres de l'opposition officielle ont appuyé les questions de privilège de M. Rodrigue Tremblay pour bâillonner M. Claude Morin. Des cris de mépris fusaient des banquettes de l'opposition, comme "tu vendrais ta mère" et même, à plusieurs reprises, des insultes de ruelle jetées avec hargne comme "chien sale".

Le journaliste du SOLEIL a par ailleurs été témoin de la rencontre fortuite à la sortie du Salon bleu, quelques minutes plus tard, des principaux belligérants. M. Tremblay encore en colère, a reproché à M. Morin de s'inspirer du manuel "Le viol des foules" de l'écrivain socialiste Tchekovine et d'en avoir fait son livre de chevet pour arracher un vote positif à la question référendaire. M. Tremblay a cité de mémoire quelques phrases du livre, en pointant du doigt le ministre des Affaires intergouvernementales.

"Vous allez vous repentir de ça!" a promis M. Tremblay au député de Louis-Hébert, à la suite de l'incident à l'Assemblée nationale.

Une manoeuvre malhabile

M. Morin a reconnu en début de soirée, devant un groupe de journalistes que "ce n'était pas nécessairement le meilleur coup de ma vie". Il soutient par contre qu'il n'avait pas l'intention de lire le document de M. Tremblay et qu'il ne s'agissait pas d'une pièce du Conseil des ministres mais plutôt de la contribution de l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce à l'élaboration du livre blanc

sur la souveraineté-association. Tous jours selon M. Morin, ce texte n'était pas confidentiel puisqu'une dizaine de personnes y avaient eu accès.

Le Journal des débats permet cependant de croire que M. Morin aurait divulgué le contenu du mémoire de M. Tremblay. "J'ai ici un document du 13 août 1979, a dit M. Morin, qui m'a été transmis par celui qui vient de parler, alors qu'il était ministre de l'Industrie et du Commerce, alors qu'il

participait avec nous aux premiers préparatifs du livre blanc gouvernemental et dans lequel — je pense que je vais citer un court passage — il nous suggérait avec beaucoup de vigueur d'introduire les éléments suivants". Il a alors été interrompu.

M. Morin a expliqué à des journalistes qu'il savait que M. Tremblay invoquerait une question de privilège

(Suite à la page A2, 1re col.)

vendredi



Tu t'imagines un peu: une maison qui aime se faire chatouiller. Voilà un conte amusant, illustré dans une féerie de couleurs, que CRAYONS DE SOLEIL t'invite à lire aujourd'hui. Ton journal préféré te propose aussi un grand reportage sur la fabrication des bicyclettes et un tas d'autres textes et rubriques qui t'amuseront. C'est dans le cahier C.

LeFlore, le voleur par excellence

Ron LeFlore deviendra vite la coqueluche des amateurs montréalais s'il met à exécution sa menace de voler 78 buts pour les Expos comme il l'a fait l'an dernier pour les Tigers de Detroit.

page C-1

Terreur dans la pyramide

LE CAIRE (AFP) — Un vent de panique a soufflé mercredi sur un groupe de touristes qui visitaient la grande pyramide de Chéops: une voix cavernueuse sortant du tombeau d'un roi d'Égypte, mort 2.800 ans av. J.-C., demandait aux touristes de venir "adorer le nouveau messie". "Je suis le nouveau messie, venez m'adorer", disait la voix d'outre-tombe. Les touristes se précipitèrent vers la sortie du tombeau, poursuivis par un jeune Égyptien menaçant, dont les vêtements étaient déchirés. Appelée sur les lieux, la police a arrêté le jeune homme et l'a ramené à l'asile psychiatrique, d'où il s'était échappé.

Une entente à Thetford

page A-5

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-13
Arts et spectacles	B-5 à B-7
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-4
Carrières et professions	C-4
Décès	D-15
Economie-finances	B-3 et B-4
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-13
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 et D-16
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	B-5
Page documentaire	A-7
Patron	D-13
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-4

météo

Faible neige en matinée, ciel variable par la suite. Samedi, nuageux et neige.

détails en page D-2

La survie des phoques assurée

par Florent PLANTE
envoyé spécial du Soleil

CAP-AUX-MEULES — L'objectif que s'est fixé depuis plusieurs années le ministère fédéral de Pêches et Océans de laisser augmenter le troupeau global de phoques du Groenland fréquentant les eaux canadiennes à 1,600,000 individus sera atteint d'ici quatre ou cinq ans, et peut-être moins.

C'est ce qu'a déclaré hier soir, M. Paul Monreuil, biologiste et coordonnateur général pour tout le dossier de la chasse tant à Terre-Neuve qu'aux îles de la Madeleine.

Le spécialiste a dit aux membres de l'Association des chercheurs de

lous marins des îles, réunis en assemblée hier soir que le taux de croissance du troupeau se maintenait entre 2 et 3 pour 100 annuellement.

En 1979, il y a eu approximativement 352,000 naissances sur les glaces du "Front" de Terre-Neuve ainsi que des îles de la Madeleine. Or, le total des prises a été inférieur à 160,000 jeunes phoques. M. Monreuil a brièvement rappelé à l'auditoire que la politique de gestion de Pêches et Océans Canada était basée sur la dynamique des populations. Les naissances doivent évidemment compenser pour les morts naturelles, des accidents, des épidémies, la chasse contrôlée et permettre en plus une augmentation graduelle de la population.



Le Soleil, Jean Vallières

Drapeaux fleurdelisés battant au vent, 6.000 partisans de l'option souverainiste ont défilé dans les rues de Québec.

Rodrigue Tremblay... (Suite de la première page)

et qu'il n'aurait pas à citer. Le ministre des Affaires intergouvernementales s'est justifié par les attaques personnelles que M. Tremblay dirige contre le premier ministre et quelques autres anciens collègues depuis qu'il a été démis de ses fonctions et a claqué les portes du parti ministériel. M. Morin dit qu'il voulait faire savoir que Rodrigue Tremblay avait apporté sa propre contribution à ce qu'il a dénoncé hier dans son discours sur la question référendaire.

Le programme du PQ

Le Parti québécois a servi hier sa deuxième assiette sur le volet économique de sa proposition de souveraineté-association. Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, celui du Revenu, M. Michel Clair et enfin le ministre de la Fonction publique, M. François Gendron, ont donné le ton.

Le Parti libéral a opposé l'économiste Reed Scowen et des orateurs passionnés comme les députés Solange Chaput-Rolland et Michel Gratton. L'Union nationale qui ne compte plus que cinq députés a menagé ses munitions.

Le plan de débat du Parti québécois divulgué mardi par LE SOLEIL prévoit que le programme du Parti québécois et les conséquences d'un non au référendum seront élaborés la semaine prochaine. Dans un dernier volet, les dossiers linguistiques et culturels seront vidés, au cours de la troisième semaine de travaux parlementaires. Les stratégies péquistes veulent toutefois "brasser les cartes" quelque peu la semaine prochaine pour dérouter l'adversaire qui connaît leurs intentions et ajouter une dimension de spontanéité à un débat méticuleusement programmé, dans le moindre détail.

Le ton des échanges est demeuré élevé, en soirée hier. La présidente de l'Assemblée, Mme Louise Cœurrier, a eu fort à faire, à quelques occasions, pour rappeler à l'ordre des députés qui ne s'embarrassaient pas d'intermédiaires pour échanger des quolibets.

La pertinence du débat

Le président de l'Assemblée nationale, Me Clément Richard, a pour sa part rappelé une fois de plus, à la reprise du débat, que les députés devaient s'en tenir à la pertinence des débats sur la question référendaire elle-même et les amendements proposés. Le chef de l'opposition, M. Claude Ryan, a accusé le gouvernement de se livrer à un exercice systématique de propagande. "On essaie de profiter du fait qu'on dispose de deux fois plus de temps que l'opposition pour faire de la propagande", a reproché M. Ryan.

Electricité: Québec fera à Terre-Neuve une offre globale

(PC) — Le Québec se prépare à faire connaître à Terre-Neuve une offre globale en ce qui concerne l'électricité du Labrador et des chutes Churchill.

Le premier ministre René Lévesque a expliqué hier à l'Assemblée nationale que le gouvernement québécois est intéressé à conclure un "package deal" avec celui de Terre-Neuve.

Il a affirmé que le Québec est disposé à rouverir le contrat sur l'électricité des chutes Churchill, une demande répétée et pressante du gouvernement terre-neuvien, à la condition d'en venir à une entente sur l'ensemble des ressources hydroélectriques du Labrador.

La question a été discutée au conseil des ministres, de dire M. Lévesque, et une proposition sera

soumise dans quelques jours à Terre-Neuve.

"Ce package deal, cette offre globale, doit faire déboucher les ressources additionnelles sur le fleuve Churchill", a mentionné le premier ministre.

Terre-Neuve est fort insatisfaite des termes du contrat qui la lie pour 60 ans à l'Hydro-Québec et elle tente désespérément de le renégocier. Récemment, le gouvernement terre-neuvien menaçait d'exproprier les installations de l'Hydro-Québec si on ne rouverait pas le contrat.

En ce qui concerne cette menace, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, qui répondait aux questions de M. Yvon Brochu, de l'Union nationale, a souligné que le contrat a été rédigé de façon très "serrée" si bien que l'Hydro-Québec

pourrait devenir propriétaire du barrage si Terre-Neuve n'en respectait pas les clauses.

M. Bérubé avait signalé auparavant que Terre-Neuve a besoin du Québec pour développer ses ressources hydroélectriques puisque l'électricité doit passer sur le territoire québécois, notamment dans le cas de la Lower Churchill.

Le ministre a ajouté que certaines rivières harnachables parcourent les deux territoires et que, dans cette perspective, il est sans doute possible de rouverir le contrat et de conclure une entente globale, avantageuse pour les deux parties.

le mot du jour

Les marginaux

"En marge de" veut dire avant tout en dehors ou à l'écart. On ne peut donc pas employer cette locution adverbale pour parler d'un fait qui se déroule dans le cadre d'un événement.

Pierre BELLEAU

La Quotidienne

(tirage de jeudi)

7-6-7

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS 647-3233

REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée "Courrier de la deuxième classe" - Enregistrement no 1206

Entente avec les enseignants de cégep de la CEQ

MONTREAL (PC) — Une entente est intervenue hier entre les représentants des 1.819 enseignants de cégep affiliés à la CEQ, le gouvernement et les directions de collèges.

Cette entente, qui devra être ratifiée par tous les syndicats au cours des prochains jours, met fin à une laborieuse négociation qui a opposé les parties sur le monde de sélection des nouveaux professeurs et le rôle des départements de professeurs.

Par ailleurs, seul ce groupe d'enseignants avait annoncé une entente hier, les 8.000 membres de la Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ), affiliés à la CSN, n'ayant toujours pas réglé avec l'employeur.

Le projet accepté par la Fédération des enseignants de cégep, qui est

présente dans neuf collèges, stipule qu'à l'avenir les départements seront tenus de présenter un plan de travail puis un rapport annuel d'activités à leur collège, obligation à laquelle les directions de collèges tenaient mordicus.

Pour le reste, la partie patronale a accepté de diluer ses exigences et elle a laissé tomber une demande à l'effet de pouvoir prendre le contrôle d'un département qui ne remplirait pas ses fonctions.

Quant au mode de sélection des nouveaux professeurs, le syndicat a obtenu là-dessus une entente qui ressemble à ce qui existe actuellement et laisse aux enseignants beaucoup de marge de manœuvre dans l'embauche de nouveaux arrivants.

Manif de... (Suite de la première page)

comprendre, mais bien pour savoir ce que j'ai fait de croche quand j'étais jeune."

"C'est épatant, enchaîne sa compagne, Mme Parent, de voir autant de monde. Il n'y a pas de trouble nulle part, pas de beuverie non plus. Certaines personnes cherchent à nous donner une tout autre image des jeunes, quelquefois."

"Nous sommes dans la soixantaine, ajoute M. Marchessault, mais nous sommes là comme un seul homme. Pour encourager nos étudiants et pour encourager notre gouvernement."

Après le rassemblement devant le parlement de Québec, les participants étaient tous conviés à une fête à l'université Laval. "Méoui qu'on y sera, répond Mme Marchessault. Nous, on veut faire l'indépendance avec le sourire. Sans le sourire, cela ne donnerait rien."

Atmosphère de fête

Organisée par le Mouvement étudiant pour le Oui (Méoui), la manifestation s'est déroulée dans une atmosphère de fête populaire: un cortège de drapeaux fleurdelisés s'est formé devant le Musée du Québec, sur les plaines d'Abraham, pour se diriger vers la colline parlementaire, alors que les participants scandaient divers slogans nationalistes.

Soudain, au milieu de la foule animée, un porteur de pancarte se fraie un chemin: Ottawa pour le Oui, lit-on. Ottawa? "Nous pouvons être pour cette option même si nous étudions à l'université d'Ottawa, nous informe François Cloutier, un étudiant en administration. Je dirais même que les étudiants, là-bas, sont plus indépendantistes."

"Nous sommes venus dans le même autobus que les gars du cégep

de Hull et de l'université du Québec à Hull. Nous ne nous attendions pas à rencontrer autant de monde."

José Roy, du comité national de coordination du Méoui, était content du succès de la marche: "Il y a des gens, ici, d'Abitibi, de l'Estrie, de Montréal, de Hull. Ils arrivent d'abandon et de vraiment partout. Des étudiants de 64 institutions d'enseignement de la province sont présents. Nous sommes heureux d'être les instigateurs de la première action d'envergure dans le cadre de la campagne référendaire."

Les policiers de la sûreté municipale n'ont signalé aucun incident durant la marche. Le service d'ordre étudiant a maintenu un minimum de discipline tout au long de l'événement. Ce dont n'étaient pas peu fiers les organisateurs du ralliement politique.

L'Etat devrait... (Suite de la première page)

n'avait rien vu. Il a continué sa route et ce n'est que quelques centaines de pieds plus loin qu'il s'est aperçu qu'il venait de se passer quelque chose, en regardant dans son autre rétroviseur latéral.

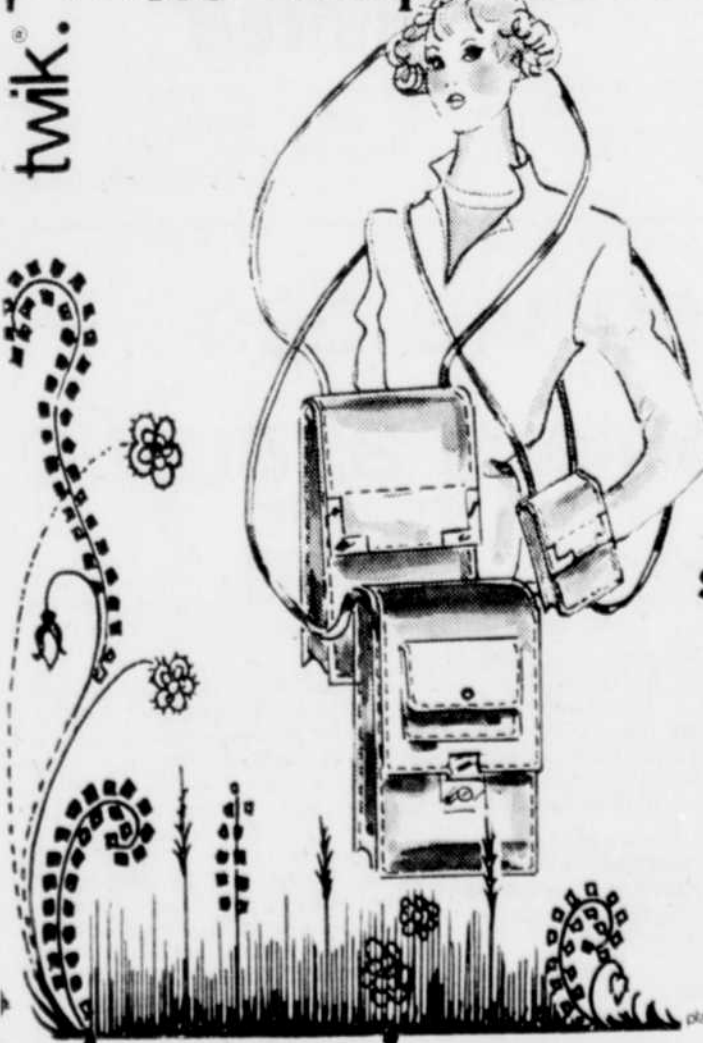
"Un chauffeur n'a pas le droit de partir avant que les enfants

aient traversé la rue", relate M. Labbé, qui dit cependant ne pas en vouloir au chauffeur et ne pas connaître les circonstances ayant entouré l'accident.

"Je ne veux pas accuser personne. Mon fils a peut-être glissé ou a peut-être échappé quelque chose,

comme une mitaine, on ne le sait pas", continue M. Labbé qui dit être sûr et certain d'une chose, cependant: "S'il y avait eu un brigadier à bord de l'autobus et que ce brigadier était venu le reconduire jusque dans notre entrée, Marco ne serait pas mort."

...les compactes...



les bourses style «porte-jumelles»

en cuir naturel...
forme carrée allongée...
à bandoulière...
bordure surpiquée...
naturel, noir, tan
\$17. \$20.

la maison
simons

place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

... les petits blousons ...



blousons «baseball» en tissu chenille

a) col châle...
simple boutonnage...
manches raglan...
rouge, jaune, blanc
P.M.G. \$46.

b) col cycliste...
emmanchure lisérée...
zippé devant...
jaune, rouge, turquoise, blanc
P.M.G. \$45.

c) col mao...
empiècement piqué sur l'épaule...
zippé devant...
blanc P.M.G. \$48.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy.